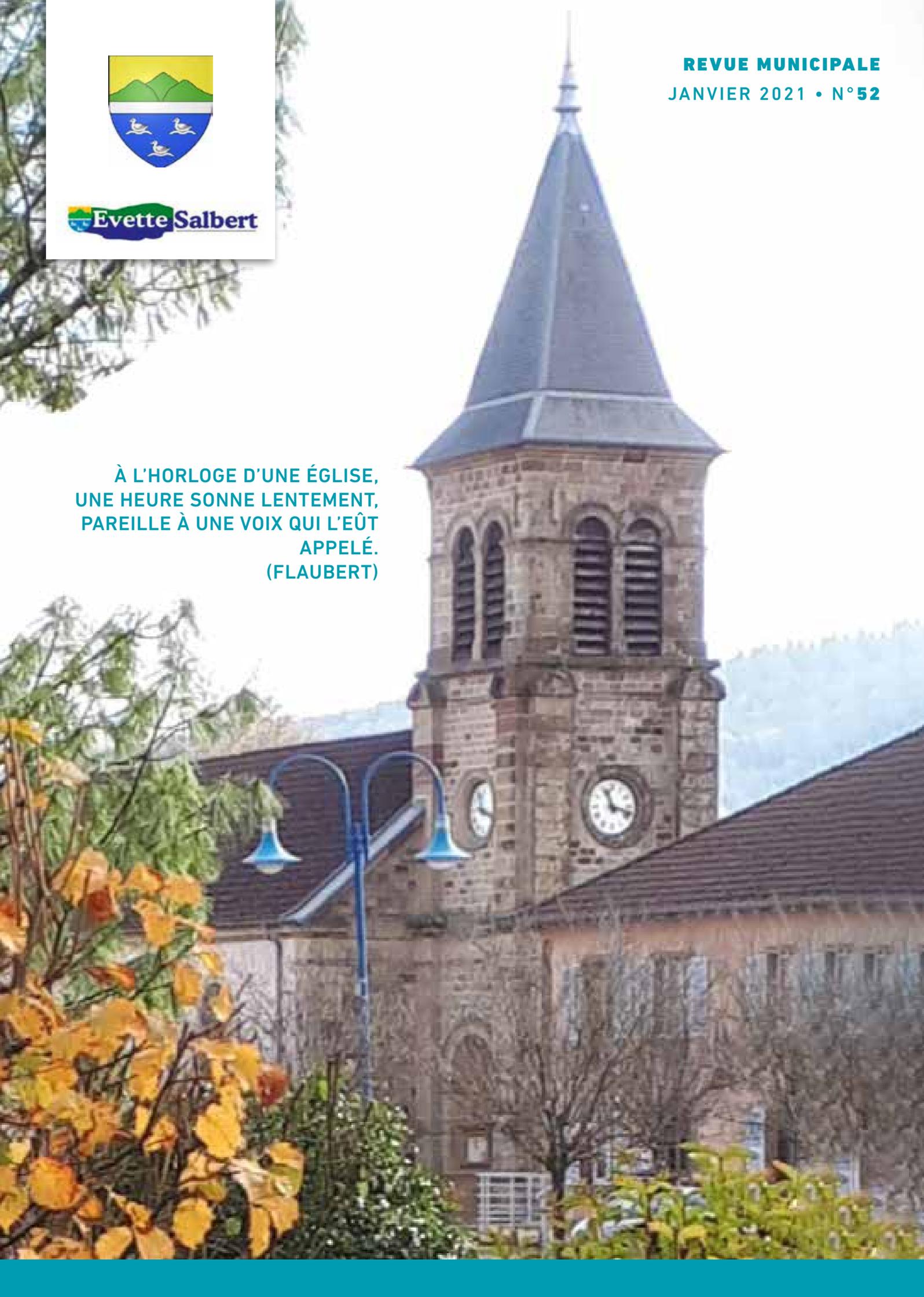




Evette Salbert

REVUE MUNICIPALE
JANVIER 2021 • N° 52

À L'HORLOGE D'UNE ÉGLISE,
UNE HEURE SONNE LENTEMENT,
PAREILLE À UNE VOIX QUI L'ÊT
APPELÉ.
(FLAUBERT)



Contacts

URGENCES

3966 En cas d'absence de votre médecin (médecin de garde pour urgence non vitale).

En cas d'urgence vitale composez le 15 ou le 18

DÉPANNAGE

Service des eaux/Fuites

Tél. : 03 84 90 11 86 ou 87 ou 88

ENEDIS/Dépannage

Tél. : 09 72 67 50 90

MAIRIE

14, rue des 5 Frères Jardot
90350 Evette-Salbert
Tél. : 03 84 29 21 20
www.evettesalbert.fr
mairie@evettesalbert.fr

Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi 14h à 16h fermé le samedi

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h00 à 17h00

Vacances scolaires :

mercredi, services fermés

AGENCE POSTALE

2, rue de l'église (place du village)
Tél. : 03 84 29 10 36
Du lundi au vendredi, de 14 h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12 h

SÉCURITÉ DES CITOYENS

En cas d'incident/accident sur la voie ferrée d'un train de marchandises : alerte déclenchée par la sirène – 3 « coups » longs de 1mn 40 secondes interrompus d'un arrêt de 5 secondes
Un test est effectué le 1^{er} mercredi de chaque mois

BIBLIOTHÈQUE

Salle polyvalente rue des taillis
90350 Evette-Salbert et prochainement
6 Rue des 5 frères Jardot
(espace socio-culturel)

Horaires :

Lundi 16h30 à 18h00
Mercredi 16h00 à 18h00
Samedi de 09h45 à 11h45
Téléphone : 03 84 29 17 34
bibliothèque@evettesalbert.fr

ÉCOLES

École maternelle

Tél. : 03 84 29 11 10

École élémentaire

Tél. : 03 84 29 12 26

REPAS À DOMICILE : ASRD

Tél. : 06 35 37 19 83

www.service-repas.com

SERVICE ASSAINISSEMENT / GRAND BELFORT

Tél. 03 84 90 11 41

ou 03 84 90 11 22

DÉCHETTERIE / GRAND BELFORT

Tél. 03 84 54 24 24

site de Sermamagny 03 84 90 11 71

Horaires :

L'été (du 15 avril au 14 octobre)

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h

et 13h30 - 18h / Samedi : 9h - 18h

L'hiver (du 15 octobre au 14 avril) Du lundi

au vendredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 17h

PÔLE SANTÉ

Médecin

Docteur Jonathan LUPORI

Tél. : 03 10 00 23 62

RV sur site internet :

www.ubiclic.com/medecine-generale/evette-salbert/dr-lupori-jonathan

Pharmacie

Mme et M. LAVIRON

Tél. : 03 84 29 12 00

Infirmières & infirmiers :

• DÉMÉSY Laurent

Tél. : 06 07 97 77 76

• SAUNIER Frédéric

et/ou Sauze Sandra

Tél. : 07 71 37 30 34

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste des assistantes maternelles agréées dans notre village :

- CARREY Sylvie-Anne,
66 rue du Thiamont
90350 EVETTE-SALBERT
Tél. : 06 17 47 28 41

- PELTIER Angélique,
7 rue des Champs Peltier
90350 EVETTE-SALBERT
Tél. : 09 80 59 01 01

- PHEULPIN Sylviane,
32 rue des Egrins
90350 EVETTE-SALBERT
Tél. : 03 84 29 16 76

- REGENT Catherine,
4 rue du Cerf
90350 EVETTE-SALBERT
Tél. : 03 84 28 92 76

SOMMAIRE

À découvrir dans ce numéro

ESPACE SOCIO-CULTUREL	6
TRAVAUX	10
NATURE ET FORÊTS	12
TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90	13
VIE ASSOCIATIVE	14
MÉDAILLE DE LA FAMILLE	41
TOUCAS	42
LETTRE ANONYME	43
FORMATION D'ÉLUS	44
SOUTIEN GE	45
VANDALISME	46
FINANCES COMMUNALE	48
SITE WEB	52
LE POIDS DES MOTS	54
LE CONTACT ÉLUS ET REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT	55
SÉJOURNER À EVETTE	57
REMERCIEMENTS AUX ANNONCEURS	58
ÉTAT CIVIL 2020	59
CONSEILS	60
PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN	63
COLIS DES AÎNÉS	64
IN MÉMORIAM SOUVIENS-TOI	68

LE MAGAZINE D'EVETTE-SALBERT

N°52 - JANVIER 2021

Directeur de la publication

Michèle JEANNENOT

Responsable de la rédaction

Didier FORT

Comité de rédaction et de lecture

Michèle Jeannenot, Didier Fort, Jean-Philippe Grisez, Martine Cattin, Daniel Robert, Pascal Lefevre, Alain Lassus

Régie publicitaire Mairie

Crédits photographies

Mairie, Écoles, Yves Mercier Associations et Conseil Départemental,

Tirage 1100 exemplaires

Conception graphique et impression

Éléphant Com and Events



Chères Evalbertaises, chers Evalbertois

ENSEMBLE, les 7 Elus du Conseil Municipal en exercice depuis le 15 octobre 2020, cosignent cette 52^{ème} édition de la Revue Municipale d'Evette-Salbert 2021.

L'année 2020 aura été difficile pour tous, tant par les aléas climatiques que par la crise sanitaire et la mise « *sous cloche* » de notre Pays, le 17 mars 2020, au lendemain des élections municipales.

Tirons les enseignements positifs de cette période.

La **Solidarité** s'est organisée par l'**engagement** d'Evalbertois-e-s qui ont sorti machines à coudre, récupérant patrons pour masques et/ou sur-blouses pour soignants, collectant draps et tissus propres, bobines de fil, biais auprès de généreux donateurs... La promenade du chien a permis de distribuer pour un coût symbolique, des masques pour les familles. Les besoins en sur-blouses des soignants du secteur ont été recensés et les bénévoles ont pu approvisionner infirmiers et médecins. Ensemble, nous leur adressons nos très sincères remerciements.

La pandémie a réveillé les inégalités déjà existantes entre les Citoyens et depuis, quelques mots de vocabulaire rythment notre quotidien. « **Solidarité, Civisme, Citoyenneté, Engagement, Personnes vulnérables, Isolement, Responsabilité individuelle, Gestes barrières, Masques, Gel** ».

Intérêt général, Engagement, Civisme, Solidarité, Citoyenneté : Soyez assurés que

les 7 membres de l'équipe municipale en exercice, avec le service public Evalbertois, nous sommes à vos côtés pour avancer.

À l'école, n'oublions pas l'ensemble de nos Agents, ces « *Travailleurs de l'indispensable* », qui se sont adaptés aux exigences des Protocoles mis en œuvre par le Ministère de l'Education Nationale et font preuve de **Solidarité** envers les familles Evalbertaises.

A la Mairie, nos Agents Techniques et Administratifs assurent au quotidien l'indispensable « *continuité du service public* », traitant dans **l'intérêt général** les demandes de chacun et veillant aux besoins des plus **vulnérables**. Tous continuent d'être exemplaires, malgré l'inquiétude bien légitime d'être contaminé ou de contaminer ses proches.

Civisme, responsabilité individuelle et Protection de l'environnement : Ensemble, continuons de respecter la procédure du tri des déchets ménagers et déchets verts en tous lieux.

- au Cimetière de la rue de la Pointée, suite à un contrôle qualité défavorable du Grand Belfort, désormais, les déchets verts et papiers sont à éliminer par chaque Evalbertois.
- Pensez-y, COVID 19 = nouveaux déchets à gérer. Ne les jetez pas dans la nature, mais dans une poubelle, et surtout pas dans la poubelle jaune afin de préserver les agents des centres de tri.
- Les déchets sauvages : Soyons tous responsables et impliqués dans la lutte de ce fléau.

Intérêt général et Citoyenneté : nous assurons les « *affaires courantes* ». Sur notre site, www.evettesalbert.fr onglet DOCUMENTS, rubrique Réunion du CM année 2020, vous pouvez suivre les prises de décisions par délibération, que ce soit pour le groupe scolaire des Sources, ou pour le traitement et le tri de nos Archives municipales par le Centre de Gestion.

Citoyenneté et Intérêt général :

- La représentation de la Commune au **Grand Belfort Communauté d'Agglomération** par ma Délégation de Conseillère Communautaire introduit la participation à de nombreuses commissions.
- Au **Pôle Métropolitain du Nord Franche-Comté**, ainsi que l'a souhaité le Président, Damien Meslot, le rythme est donné par la mise en place de Comités de Projets. La représentation de la Commune est assurée dans 2 Comités (Cf page 63).
- Le programme « *Territoire d'Innovation* » : « **e.peri&school** » porté par le **Grand Belfort et le Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)** débutera au Groupe Scolaire au 1^{er} trimestre 2021.

L'année 2021 s'ouvre sur de nouveaux défis que nous saurons relever. **À notre échelle, affirmons notre capacité à étudier des solutions locales afin de contribuer ensemble à l'invention d'un monde plus soucieux des femmes, des hommes et de notre planète.**

Enfin, « *La citoyenneté ne décrit pas seulement un ensemble de droits et d'obligations, mais simultanément des valeurs, notamment l'intérêt général, l'égalité et l'éthique de la responsabilité* » Eric Mutabazi Recherche & Education.

Chères Evalbertaises, Chers Evalbertois, les 7 membres de l'Equipe municipale en exercice vous souhaitent tout le meilleur pour cette année 2021, qu'elle vous soit aussi douce que possible.

Bien cordialement,

Michèle JEANNENOT

*Ensemble, faisons de 2021,
une année riche de sens !*

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

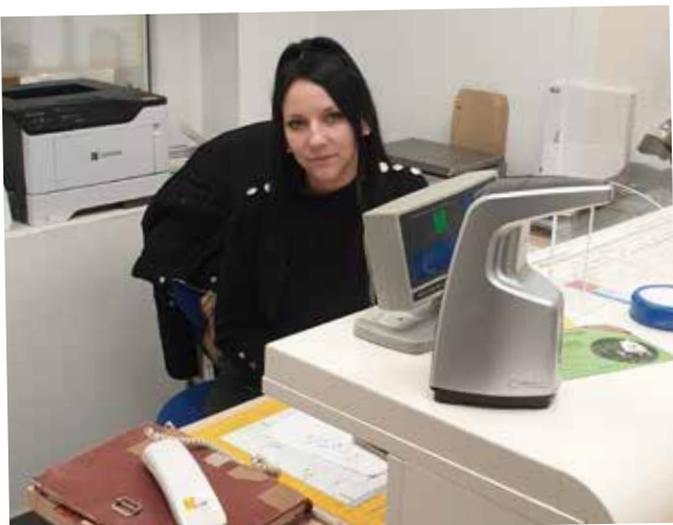
VOUS REÇOIT DURANT LES OUVERTURES DE LA MAIRIE



Bernadette



Laurence



Liza

Bernadette et Laurence sur le site de la mairie assurent au quotidien le Service Public.

À l'agence postale, Liza vous accueille tous les jours de la semaine.

Afin de garantir un niveau minimum de mobilité aux usagers en conditions hivernales, le personnel du service technique assure la viabilité hivernale de l'ensemble des infrastructures de la commune. Nos personnels ont déjà préparé le matériel pour assurer au maximum votre sécurité.

Éric et Jean-François



K-S-B

**ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE**

k-s-b@orange.fr

5 rue de la Forêt, 90350 EVETTE-SALBERT

☎ 03.84.27.50.58

☎ 07.70.00.54.29

MEYER COIFFURE MIXTE

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

EN NON-STOP

SUR RDV

34 grande rue
sermamagny

03 84 58 96 21

Le Four d'Antan

BOULANGERIE / PÂTISSERIE / SNACKING / PIZZA



2 rue de l'église - 90850 EVETTE SALBERT

Tél. 03 84 29 56 18



PIÈCES MONTÉES

GATEAUX D'ANNIVERSAIRE

MIGNARDISES

SANDWICHERIE

FLORYMER

Institut de Beauté

2021 nouvelle année nouvelle adresse !

Dès le 11 Janvier

Retrouvez l'institut **FLORYMER** au :

71 rue du Thiamont 90350 EVETTE SALBERT

Tél. 03 84 22 46 19 - 06 82 03 76 28

Qualité des soins, professionnalisme, espace conviviale seront au rendez-vous pour vous accueillir.

Très belle et très bonne année 2021 à toutes et tous





Espace socio-culturel
Bibliothèque

L'ESPACE SOCIO-CULTUREL « L'ESC »

L'Espace Socio-Culturel ex « Salle du Foyer » a fait l'objet d'une Evaluation d'impact portant sur le volet urbain des Programmes Opérationnels FEDER-FSE 2014-2020 Franche-Comté Massif du Jura et Bourgogne.

Cette étude est cofinancée par l'Union européenne – Fonds européen de développement régional (FEDER). L'étude de cas a été réalisée par le cabinet ADT-Consult et l'interview réalisé en septembre 2020. **Les phrases, paragraphes en italique sont des extraits de cette étude de cas. La Région Bourgogne-Franche-Comté par le FEDER a accordé une subvention de 140 000 € à la commune sur les thématiques : Culture et Société.**

CONTEXTE/GENÈSE ET OBJECTIFS DU PROJET

Évette-Salbert, née en 1972 de la fusion des trois villages d'Évette, de Bas-Évette et de Salbert, est une commune péri-urbaine située au nord-ouest de Belfort. Elle constitue un élément de l'agglomération belfortaine dont elle est la quatrième commune la plus étendue après Belfort, Bourogne et Vézelois. Elle compte une trentaine de kilomètres de voirie communale qui relie de nombreux hameaux ou lieux-dits (le Thiamont, Bas-Évette, la Forêt...).

Elle est située dans la deuxième couronne de Grand Belfort Communauté d'Agglomération et a conservé un caractère semi-rural. La commune d'Évette-Salbert s'étend sur un territoire de 9,16 km², 2122 habitants ont été recensés en 2020.

Au-delà de ces données chiffrées, la Commune s'est progressivement dotée d'un vaste patrimoine public et privé immobilier, destiné à lui permettre de fonctionner et d'exercer les compétences qui lui sont dévolues. Elle dispose notamment de locaux et de salles susceptibles d'accueillir, suivant leur configuration, différents types d'événements ou activités, au premier rang desquels la salle de spectacle de l'Espace Socio-Culturel située 6 rue des Cinq Frères Jardot.

Cette salle de spectacle, appartient aux nouvelles générations de salles offrant des conditions idéales de sécurité, de confort, de visibilité et d'acoustique.

À l'origine il s'agissait d'un chalet en bois chargé d'histoire, « Le Foyer » qui assurait la dimension associative et citoyenne de ce village rural, il fallait que cet esprit perdure.

« Ce lieu, dirigé ensuite par une association diocésaine, ne répondait toutefois plus aux normes en vigueur et aux conditions de sécurité. L'association s'est donc rapprochée de la Commune d'Evette-Salbert, en proposant de le céder pour un euro symbolique à la condition que la dimension associative et citoyenne soit respectée.

La Commune dispose également d'une bibliothèque, très excentrée et non accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'objectif est d'accueillir les usagers, au centre du village dans les meilleures conditions et de leur fournir un espace de rencontres et d'échanges à la fois artistique, éducatif et social. De plus, dès l'origine du Projet, la Municipalité a souhaité créer un espace numérique qui sera constitué d'un ordinateur et un Agent administratif dédié assurera des permanences pour aider les administrés dans leurs démarches administratives (déclaration à la CAF, aux impôts, démarches de santé...).

Ce projet a été cofinancé par le Département, le Grand Belfort, le Pôle Métropolitain et le FEDER et a pu bénéficier de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). La

Commune n'a toutefois pas pu obtenir de cofinancement de la part de la DRAC pour la construction de la bibliothèque car les travaux avaient déjà démarré lors de la demande de subvention. »

UNE VOLONTÉ, « REMETTRE LA CULTURE AU CŒUR DU VILLAGE »

« Coordonné par l'ancien maire de la Commune, Bernard Guillemet jusqu'au 25 mai 2020, date de l'installation du Conseil Municipal élu le 15 mars, juste avant le 1^{er} confinement, ainsi que par le Directeur Général des Services et **le maître d'œuvre** avec la participation de deux présidents des Associations Evalbertaises. Ce projet a ainsi permis de recréer du lien entre les différentes Associations de la commune et la Mairie. En effet, il s'agit d'un projet commun entre la municipalité et l'Association Val des Fougères, abritant la troupe et l'atelier de théâtre ainsi que l'Association qui gère la bibliothèque (AGAB).

Le FEDER a été un véritable appui pour la Commune et a eu un effet levier important, ayant permis de faire « germer de nouvelles idées ». Ce premier dossier a également aidé la Commune à se rendre compte du potentiel des fonds européens, et notamment du FEDER pour des villes de petite taille. »



Quelques éléments « techniques »

L'Espace Socio-Culturel répond aux caractéristiques techniques suivantes :

355,38 m²

Superficie totale, toutes pièces confondues

9 pièces

Hall/Bar, Sanitaire H, Sanitaire F, Salle de spectacle/foyer, scène, coulisses, rangement 1, bibliothèque, rangement 2

117,04 m²

Superficie de la salle principale

20,47 x 8,50 x 3,33 m

Dimensions de la salle (sous plafond) et 3,88 m sous ferme

354 personnes

Capacité d'accueil de la salle principale en position debout (118 m² X3 personnes au m²)

50 personnes

Capacité d'accueil de la bibliothèque en position debout

18,05 x 6,10 x 2,54 m

Dimensions de la bibliothèque

404 personnes

Au total en position debout. Établissement de type L & S, de 3^{ème} catégorie.





> **La Convention de mise à disposition à l'Association « Le Val des Fougères » section et atelier Théâtre** précisera les rangées de sièges et le nombre de sièges par rangées, en respectant la largeur des dégagements et des circulations intérieures. La Convention type de mise à disposition de toute autre Association ou partenaire portera sur les mêmes précisions.

« La crise sanitaire du COVID-19 a eu des répercussions sur le projet (arrêt des travaux, retard dans l'approvisionnement et dans les livraisons...), causant ainsi un décalage du calendrier. »

Toutefois, dès son installation, le 25 mai, la nouvelle équipe et tout particulièrement celle dédiée aux « Travaux » menée par le 1^{er} Adjoint, Jean-Philippe GRISEZ, secondé par Daniel ROBERT, Conseiller Délégué, a repris le rythme hebdomadaire des réunions de suivi de chantier.

LES CLÉS DE RÉUSSITE/POINTS DE VIGILANCE

« Ce projet n'aurait pas pu se faire si tous les acteurs n'avaient pas travaillé de concert. **L'équipe dédiée du maître d'œuvre, les chefs d'entreprises locales et leurs équipes ont fait preuve d'un grand professionna-**

lisme et d'une forte adaptabilité aux contraintes liées à la crise sanitaire.

LES USAGERS

La mise à disposition de la Salle de spectacle de l'Espace Socio-Culturel d'Évette-Salbert peut être autorisée en vue de l'organisation de tout événement ou activité s'inscrivant dans l'un des contextes suivants :

- Manifestations ouvertes au public d'ordre Théâtral, Social, Culturel, Musical,
- Spectacle Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « *Le Verboté* »,
- Activités associatives, éducatives (ateliers théâtre du Val des Fougères) et festives ;
- Activités associatives culturelles à

rayonnement de l'Aire Urbaine, à raison de 1 jour par mois ;

- Réceptions privées d'ordre familial (post obsèques) ;

Les usagers principaux, Val des Fougères et Bibliothèque, ont pu visiter les nouveaux bâtiments afin de « prendre la mesure » de leur nouvel espace, organiser pour les Uns le déménagement de la rue des Taillis à la rue des 5 Frères Jardot et pour les Autres, organiser les coulisses...

En date du 16 juillet 2020, nous avons sollicité le Département dans le cadre du 1^{er} volet du plan de relance « *Territoire engagé et solidaire* » destiné à soutenir les Communes dans leurs projets d'investissement et contribuer à la relance d'activité de l'économie locale et notamment





les artisans et entreprises locales, du secteur du bâtiment et des travaux publics. C'est ainsi que les places de parking aux abords de l'ESC ont été financées à hauteur de 50 % sur un montant H.T. de 9 017,80 €.

Les prochaines étapes de l'Adjoint aux travaux sont donc de lever les dernières réserves, sécuriser l'entrée de l'ESC par la pose de barrières et obtenir l'installation de la fibre...

La mise à disposition de ces locaux répond à un ensemble de règles simples de discipline, d'hygiène et de sécurité.

Aussi, dans un souci de bonne gestion, il a été décidé d'instaurer un règlement intérieur définissant les conditions générales et tarifaires d'occupation de l'Espace Socio-Culturel, assorti d'une convention-type de mise à disposition à conclure entre le Maire et l'Occupant, ceci en vue de garantir une bonne utilisation de ces locaux et d'assurer la sécurité des personnes et des lieux.

Ils ont été adoptés à l'unanimité par les Conseillers Municipaux en exercice lors du Conseil Municipal tenu le 17 décembre 2020, puis soumis au contrôle de légalité.

Encore un peu de patience...

Dernière minute : Les frais d'acquisition, d'un montant de 1 723,91 €, reçus le 28/12/2020 ont été mandatés le 29/12/2020. Ils étaient joints à l'acte définitif de cession à titre gratuit de l'Association Diocésaine à la Commune d'Evette-Salbert.

YESSS
ELECTRIQUE

ZAC de la justice - 7 rue Georges BESSE
90000 BELFORT - Tél. 03 84 54 08 88
Fax 03 84 58 02 92- belfort@yesss-fr.com

www.yesss-fr.com

TOUT LE MATERIEL ELECTRIQUE

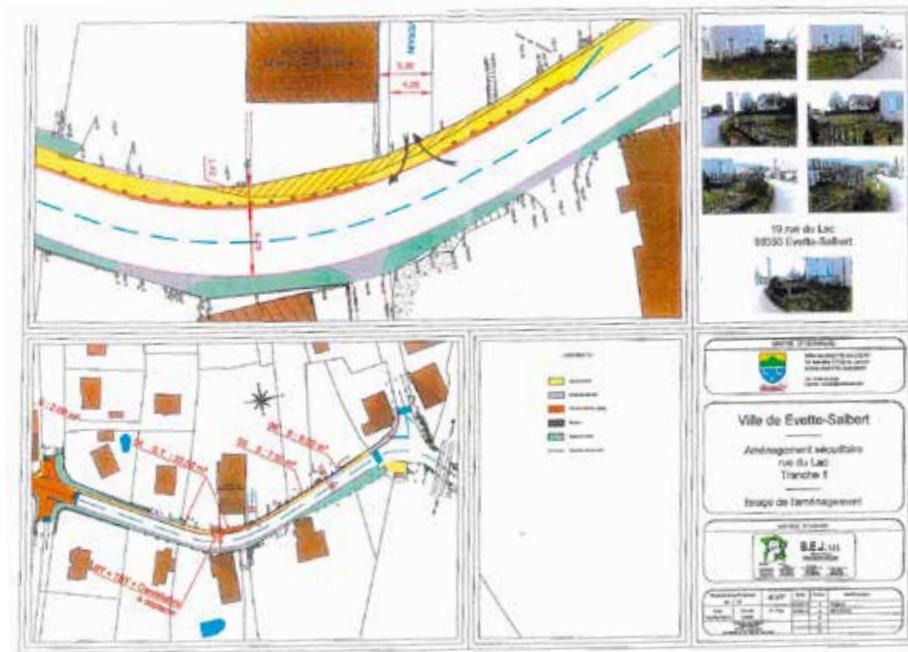
MISE EN SÉCURITÉ DE LA RUE DU LAC

En cette année bien compliquée, la 1^{ère} tranche (section allant du passage à niveau au croisement des rues du Lac, des Planchettes et du Val) des travaux de mise en sécurité de la rue du Lac ont été retardés, tout comme de nombreux autres projets.

Pour un budget de 93 911 € HT, nous avons déjà obtenu une subvention de 30 000 € de la part du Conseil Départemental dans le cadre du Partenariat en direction des Communes. Cf. page 55.

Nous avons également sollicité une demande de subvention au GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération) au titre du Fonds d'aide aux Communes, pour un montant de 30 000 €.

Les parties administratives d'arpentage et d'acquisition des parcelles se terminent. La phase de consultation pour les travaux va enfin débuter ce qui permettra de donner les premiers coups de pioche à la sortie de l'hiver.



SÉCURISATION DU PARKING DE L'ÉCOLE ET DE L'ACCÈS À LA BOULANGERIE

Des barrières vont être installées sur le parking de l'école au niveau du transformateur EDF, afin de sécuriser la descente des enfants qui arrivent sur le parking. Un cheminement sera donc matérialisé et empêchera le stationnement à cet endroit, réservé aux piétons.

Dans un même esprit, devant la Boulangerie, des barrières seront installées afin d'éviter un accident avec les automobilistes qui s'arrêtent sur l'espace réservé aux piétons devant l'entrée... Il y a assez de place de stationnement aux alentours pour se garer. Faire quelques pas est toujours salutaire pour la santé.



Par Jean-Philippe Grisez
Adjoint Responsable travaux



RENFORCEMENT SÉCURITÉ 2021

Travaux sur le passage à niveau (PN) de la rue du Lac et la départementale 24.

Le PN 234 de la commune, concernant la ligne Paris-Mulhouse, va être élargi et avoir un ajout de deux feux pour améliorer la visibilité du PN.

Ces modifications permettront de faire traverser la voie ferrée par les voyageurs et riverains en toute sécurité, le PN ne disposant pas d'aménagement piétons actuellement. Un feu en direction de la rue du Malsaucy, ainsi qu'un feu coté lac seront rajoutés à destination principalement des piétons. Depuis les

années 90, le PN est équipé de plaques zébrées afin de le faire ressortir de son environnement.

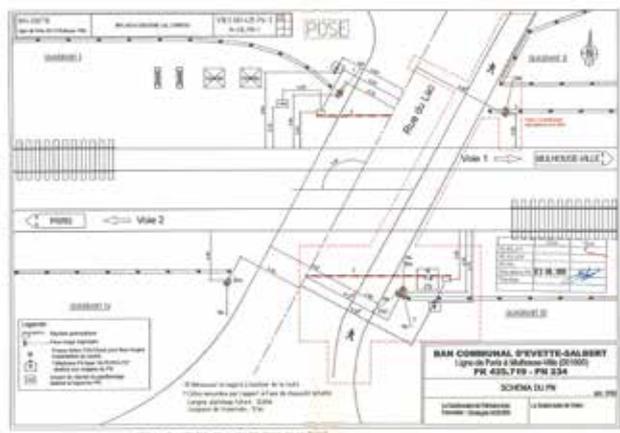
C'est le seul PN d'Alsace/ Territoire de Belfort équipé de telles installations. Les plaques zébrées seront remplacées par des plaques rouges et blanches réfléchies fixées sur les mats des feux.

L'élargissement de ce PN avec ces améliorations, permettra une meilleure

visibilité en ajoutant les deux feux et un marquage au sol.

Les travaux sont prévus au printemps 2021.

LE BUDGET DE LA COMMUNE NE SERA PAS IMPACTÉ PAR CES TRAVAUX, CAR ILS SERONT PRIS EN CHARGE EN TOTALITÉ PAR LA SNCF.



TRAVAUX DIVERS

Les sous-bassements de la salle polyvalente ont été réalisés en 2020.

La rénovation des murs d'enceinte du cimetière rue de la pointée sont pratiquement terminés. Il reste le poteau coté Est à finir et la pose du grillage.

En ce qui concerne le cimetière un 1^{er} devis pour le début des travaux était de 4 160 HT avec **une subvention du Grand Belfort de 2 080€ HT.**

Un 2^{ème} devis pour la phase finale a été établi. **Sollicitation du Fonds de Valorisation du Patrimoine du Grand Belfort, l'assiette retenue est de 6 000 €, la subvention versée est de 3 000 €.**





UN PARI SUR L'AVENIR ?

Si la commune d'Evette-Salbert possède plusieurs hectares de forêt, ceux-ci ont la particularité d'être situés en majorité sur d'autres communes. Ces surfaces de forêts d'environ 115 hectares (réduites à 113 hectares du fait de 2,12 hectares constitués par l'emprise d'une ligne EDF) se répartissent comme suit :

- Evette-Salbert : **27 hectares 58 ares**
- Sermamagny : **73 hectares 89 ares**
- Valdoie : **12 hectares 35 ares**
- Lachapelle-sous-Chaux : **1 hectare**

Ces forêts, principalement constituées de chênes (sessiles et pédonculés) pour 64 %, de hêtres pour 11 %, de divers feuillus pour 15 % et de résineux pour 10 % sont gérées conjointement par la commune et l'Office national des Forêts (ONF).

Il s'agit pour ces deux partenaires de valoriser ce patrimoine d'un point de vue économique tout en tenant compte des aspects écologiques et environnementaux. Pour cela, différentes actions ont été menées et auront vocation à perdurer au cours

des prochaines années, voire décennies : coupes de régénération, plantations d'essences adaptées au réchauffement climatique et aux périodes de sécheresse, coupe des plantations de résineux attaqués par les scolytes et remplacement par d'autres essences.

Bien évidemment, les changements climatiques, les besoins futurs en bois sont autant d'inconnues qu'il faut tenter de prendre en compte afin que nos descendants puissent profiter de belles forêts saines, sans oublier que celles-ci constituent aussi une source de revenu non négligeable pour la commune.

Pour le bien de tous, la commune a pour mission de préserver et gérer au mieux ses forêts. Mais pour cela, elle se doit d'anticiper les fu-

turs bouleversements climatiques et protéger les sites des dégradations humaines (dépôts sauvages, activités interdites...). La sauvegarde de notre patrimoine forestier est l'affaire de tous, de la commune certes, mais aussi des évaltrois et promeneurs qui doivent prendre conscience du bien inestimable qu'est la nature.



Par Daniel Robert
Conseiller délégué
Responsable forêt

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

Territoire d'Énergie 90 est un syndicat départemental d'énergie, administré par un comité syndical, et agissant pour le compte des collectivités.



Par Pascal Lefevre
Conseiller

Notre énergie pour vos énergies...



Créé en 1994, il regroupe les 101 communes du département, qui lui ont délégué leurs compétences de gestion des réseaux de distribution d'électricité et pour certains de gaz.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, le syndicat met à disposition des collectivités des moyens financiers, techniques et humains mutualisés, permettant à chacun de ses adhérents de bénéficier de conseils et services professionnels.

Il intervient dans le cadre de compétences obligatoires et de compétences à la carte, avec des services complémentaires au choix de chaque collectivité.

Il favorise le développement économique et participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers.

SON RÔLE EST :

D'accompagner les collectivités dans la transition énergétique, d'aménager le territoire, de réaliser des économies pour les collectivités.

COMPÉTENCES :

- Un service énergie pluridisciplinaire,
- Contrôle des concessionnaires des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz, maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux,
- Conseil en maîtrise de l'énergie,
- Déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques,
- Mutualisation d'achat d'énergie,

- Cartographie (service d'information géographique SIG).

UN SERVICE INFORMATIQUE OPTIMUM

- Assistance et maintenance informatique sur les progiciels, sauvegarde externalisée,
- Formations sur les progiciels et logiciels bureautique
- Dématérialisation,
- Mutualisation d'un délégué à la protection des données personnelles.

Le comité syndical est composé de 140 délégués et le bureau syndical d'un président, de quatre vice-présidents et de douze membres. La commune d'Évette-Salbert est représentée au bureau syndical par Pascal Lefèvre membre élu.

HORLOGERIE D'ÉDIFICE

Tél. 03 84 65 21 14
Fax. 03 84 65 16 17
sarfrotey@wanadoo.fr
www.jmfrotey.com

- Électrification de CLOCHES et HORLOGES,
- CADRAN
- HORLOGERIE MONUMENTALE
- BEFFROI, ABAT SON
- FONTE DE CLOCHES ET SOUDURE

Partenaire Fonderie SAS Bollée (Orléans)

- RESTAURATION, RÉPARATION, DÉPANNAGE
- PARATONNERRE

Qualifoudre

Sarl Jean-Marie FROTEY
50, ZI les Giranaux
70100 Arc-les-GRAY



ASSOCIATION DE DÉFENSE DU CARACTÈRE RURAL ET DU CADRE DE VIE D'EVETTE-SALBERT

L'année 2020 se termine dans de bien tristes circonstances.

Avec la pandémie, les confinements... de nombreuses activités ont été suspendues :
Nettoyage de printemps, Pochon d'Avril.



Le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale ont été néanmoins maintenus par visioconférence .

À l'heure actuelle, pas de nouveau projet d'urbanisme, sujet dans lequel nous nous impliquons depuis des années dans le village.

À l'Assemblée générale 2019, nous avons décidé l'installation de cadrans d'horloge sur le clocher de l'église.

Les travaux ont été réalisés récemment et les retours des Evalbertois sont très positifs !

Nous espérons que 2021 nous fera oublier les derniers mois difficiles et que nous pourrions reprendre nos activités sources d'échanges si agréables et constructifs.

Si le coeur vous en dit, si vous voulez partager vos idées, tant en matière d'urbanisme que d'écologie ou de développement durable, domaines dans lesquels nous nous sommes impliqués par le passé, rejoignez nous.

A tous, bonnes fêtes de fin d'année! Restez prudents et prenez soin de vous et des vôtres,,



BIBLIOTHÈQUE (AGAB, ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE)

2020 aurait dû être l'année du déménagement dans les nouveaux locaux, la crise sanitaire en a décidé autrement. La salle est terminée, nous pourrons nous y installer dès que la réception des travaux sera effectuée.

Les deux confinements nous ont obligés à fermer durant plusieurs semaines. Nous avons repris à chaque fois dans le respect du protocole sanitaire. Dans le souci de répondre au mieux à l'attente de nos bénévoles, nous avons étudié la solution de mettre en place un système de drive. Ça n'était pas possible alors, car nous ne possédions pas de catalogue numérique de nos livres. C'est chose faite et nous devrions pouvoir assurer ce service, si nécessaire.

Si l'effectif total reste globalement le même, nous avons pu noter une augmentation des jeunes adhérents. L'heure du conte connaît un réel engouement puisque les séances affichent complet, en particulier sur le groupe des plus petits. Une séance en plein air en juillet et deux autres dans la salle polyvalente nous ont permis de renouer avec nos jeunes lecteurs, à leur plus grande joie.

Nous offrons toujours un panel de livres important, romans, policiers, biographies ou documentaires, bandes dessinées... Le choix des livres est à l'initiative des bénévoles, suivant les sorties littéraires, les différents prix mais surtout le souhait des lecteurs. Aux



achats, s'ajoutent les dons et les quelques 800 livres prêtés par la Médiathèque départementale et renouvelés deux fois par an. Cette année, un simple réassort a eu lieu en juin à la reprise.

D'autre part, nous sommes abonnés à des revues spécialisées : 60 millions de consommateurs, Village magazine... En 2020, nous recevons toujours « *les Belles Histoires* » pour les 4-7 ans, et avons souscrit un nouvel abonnement à « *Sciences et vie découvertes* » pour les 7-12 ans.

Cette année, pas de foire aux livres, ni de Pochon d'Avri, ce qui risque de peser sur

les finances de l'association, pas de spectacle Contes et Compagnie, qui nous semblait délicat à présenter avec les risques sanitaires.

Si vous avez un peu de temps de libre, n'hésitez

pas à venir nous rejoindre, lecteur ou bénévole.

Et surtout, consolez-vous, car comme le disait Victor Hugo : « *Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire* ».

***Heure du conte** : le dernier mercredi de chaque mois (nécessité de réserver)

11h : enfants de petite, moyenne et grande section.

10h : enfants de CP-CE1-CE2

Adresse :

Salle polyvalente, rue des taillis

Contact :

03 84 29 22 93 ; bibliotheque@evettesalbert.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 – 18h / Mercredi : 16h – 18h /

Samedi : 09h45 – 11h45

ATELIER ARTS PLASTIQUES

Cette année 2020 sera marquée à jamais par cette pandémie mondiale dont la crise sanitaire a frappé les populations dans leur quotidien le plus vital. Ainsi, notre association culturelle et de loisirs a été contrainte, dans le strict respect des consignes, de mettre en sommeil ses activités à partir de mars avec une courte reprise en octobre.

Les adhérents ont donc été privés, pour une longue période, d'un lieu de création commun animé par un esprit de convivialité.

Notre projet de l'exposition du week-end des 13 et 14 juin a été malheureusement abandonné.

Elle devait s'intituler «*Pour l'été, les petits et les grands s'exposent à EVETTE-SALBERT*». avec comme invitée d'honneur Régine MURET-VALLI. Le public aurait pu découvrir les œuvres de nombreux artistes, des résidents des EPARSEs de CHAUX

et des élèves de l'école primaire de la commune.

Pendant l'année écoulée, nos adhérents ont, malgré tout, conforté leur art. Il est resté une création libre pour exprimer leur perception de cette période exceptionnelle. En l'absence des rendez-vous hebdomadaires tant attendus, elles et ils ont travaillé dans le jardin secret qu'est l'atelier ou plus modestement une chambre du domicile.

Pour nos amies de la poterie, de plus en plus nombreuses, un profond regret s'est manifesté du



ATELIER ARTS PLASTIQUES

peinture, dessin, initiation
Le lundi de 18 h 30 à 22 h

jeanmarc.jacquemin@laposte.net
ou malorie.munier@oulook.fr
Salle polyvalente d'Évette-Salbert

ATELIER DE POTERIE

Le jeudi de 19 h à 22 h

Christine MAHE : 06 58 06 42 59
Salle polyvalente d'Évette-Salbert

fait de l'impossibilité d'accéder au four pour finaliser leurs travaux. La joie de se retrouver a été trop courte à l'automne.

Fort heureusement, les liens étaient maintenus et les inspirations solitaires pouvaient être partagées avec les autres adhérents par les technologies modernes de communication.

L'incertitude pesant sur nos destinées n'éteint pas la motivation et n'efface pas les projets. Ils seront vite réactivés dès lors que les circonstances deviendront propices.

Les activités hebdomadaires de l'association proposent 2 ateliers dans la salle polyvalente de la commune.

AFCA

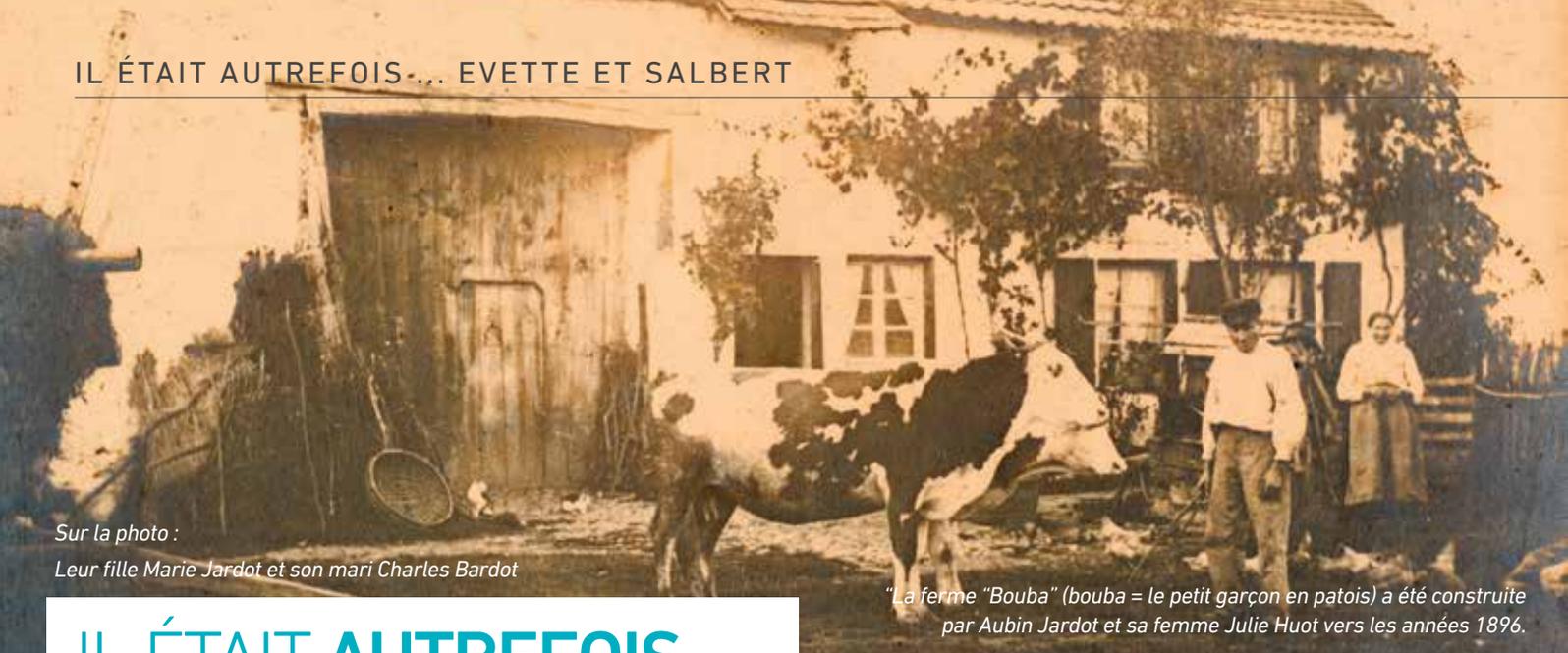
Cette année 2020 très fortement impactée (euphémisme !) par la crise sanitaire, l'Association Franche-Comté Amitié (A.F.C.A.) qui compte 61 personnes, n'aura pu mener à bien que quelques-unes des activités programmées, à savoir :



- 15 janvier : la traditionnelle cérémonie des vœux – depuis bientôt 19 ans-, a réuni ses membres à l'Auberge du lac. Le 29 janvier, en ces lieux également, une conférence offerte par André * inspecteur d'académie (e.r.). Amoureux des Lettres, féru d'Histoire aussi, dans laquelle il nous a parlé de la vie et des œuvres des grands auteurs français : Hugo, Voltaire, Rousseau, Pergaud, Flaubert... puis enfin de Colette, devant un bel auditoire (une trentaine d'auditeurs)
- Par contre, a été reportée l'Assemblée Générale du mois d'avril qui devait avoir lieu au restaurant « *Le Rhien* » à Ronchamp. Cette A.G. prévoyait plusieurs thèmes dont le rapport moral par le président, le compte-rendu des activités (ci-dessus) par Claude* v/président et le rapport financier par Solange*. Le premier indiquant entre autres, le nombre actuel d'adhérents (61) et le second l'état des finances – on ne peut plus saines-, tenues par Solange trésorière, fidèle à ce poste depuis la création de l'A.F.C.A. en 2002 ! Le compte-rendu de Robert* vérificateur aux comptes ayant été effectué le 26 février !
- À ce sujet, sur proposition du président, le comité directeur annonce que lors de la prochaine A.G. le déjeuner sera gracieusement offert à tous les adhérents à jour de la cotisation réglée en début d'année 2020. La date et le lieu sont évidemment pas encore connus mais un courrier sera envoyé dès la fin des problèmes actuels !
- Annulée également : la sortie dans l'Yonne avec visite de la maison de Colette et aussi « *mettre nos pas* » dans ceux de cette écrivaine, sujet de la conférence de janvier. Repoussée aussi une autre conférence sur l'Intelligence Artificielle par Jean-Claude*, docteur ès sciences (e.r.) qui nous a déjà présenté voici quelques années, deux conférences la première concernant les nanotechnologies, la seconde, remarquable également, avait pour thème : « *Mémoire et cerveau* ».
- Cependant... le groupe de 10 pastellistes (mixité presque parfaite) dirigé par Yvette* a pu au travers de cours « *particuliers* » maintenir les acquis, chez Nicole * ou chez Babette*, élèves d'Evette-Salbert, ou même chez la « *prof* » tout en respectant les gestes barrières. Puis au cours de quelques séances autorisées dès le jeudi 10 septembre en salle polyvalente, progresser dans la matière grâce à des réunions studieuses... masques sur les visages ! mais aussi par des ... « *devoirs à la maison* » à l'annonce du second confinement ! Et comme le dit si bien Yvette * : « *Quoi de plus épanouissant que de réaliser à 30 ans, 40 ans ... 70 ans, une œuvre artistique ? Le pastel sec est une craie que l'on dépose sur un dessin et/ou tout simplement, au gré de vos envies. La couleur est la vie, l'art est ouvert à tous et toutes, dans toutes les approches désirées. N'hésitez pas à passer la porte les jeudis matin de 9h00 à 12h00 en Salle Polyvalente* »... et cela dès la fin des hostilités de ce méchant virus.
- « *Vivement la Rentrée !* »

Le Président de l'A.F.C.A. : Michel DEMESY

**Toutes ces personnes sont membres de l'A.F.C.A. Un grand merci à elles !*



Sur la photo :

Leur fille Marie Jardot et son mari Charles Bardot

"La ferme "Bouba" (bouba = le petit garçon en patois) a été construite par Aubin Jardot et sa femme Julie Huot vers les années 1896.

IL ÉTAIT AUTREFOIS...

Cette année, notre association a perdu deux de ses adhérents.

En effet, Jean Michel Tisserand, Président de Vie Nouvelle et membre de notre Conseil d'Administration est décédé. Nous présentons à sa femme Annette ainsi qu'à ses enfants nos vives condoléances. Nous déplorons également la perte d'un ami fidèle, André Steinmetz et assurons sa femme Clotilde de notre affection.

ACTIVITÉS 2020

Nos activités ont été bien impactées, comme pour toutes les autres associations, par la crise sanitaire de cette année. Cependant, deux ont pu être préservées :

Le 15 février : notre habituelle Soirée Jeux avec assiette campagnarde. Moment toujours agréable et chaleureux.

Le 3 septembre : Une sortie dans le Haut Doubs a pu, malgré les contraintes, être réalisée. 31 participants ont visité le musée de la Vie d'Antan de Montlebon particulièrement riche et bien aménagé et l'après-midi, le Thuyé de Papi Gaby à Gilley ainsi qu'un arrêt à la Grotte de Remonot.

Notre assemblée Générale prévue le 13 mars a été annulée. Les comptes avaient été vérifiés en février et quitus a été donné à la trésorière pour l'année 2019. Faute de candidat et d'A G, les postes de secrétaire et de trésorière ont été assurés en 2020 et, ce jusqu'en mars 2021, par Madeleine comme en 2019.

PREVISIONS POUR 2021 :

En février 2021 :

Soirée jeux au Club House

En mars :

Assemblée générale suivie d'un apéritif et d'une friture

27 et 28 avril :

Exposition à la Salle Polyvalente

Jeudi 9 septembre :

Visite du Musée de Baccarat et croisière sur le Canal des Vosges.

(Tout est réservé, notez déjà la date si cela vous intéresse)

En novembre :

Après-midi animé par le Groupe FA7

En décembre :

Repas convivial soit au Rhien soit à la Seigneurie.

Si vous avez en votre possession des anciennes photos de notre village, nous serions heureux de les scanner en vue de les exposer les 27 et 28 avril. Vous pouvez téléphoner au 06 40 43 99 23. Merci à vous !

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur partagé en famille et avec les amis pour 2021.

Le Président,
Bernard Voisinnet



VIE NOUVELLE

En cette année 2020 notre Association « Vie Nouvelle » a malheureusement perdu son Président Jean-Michel Tisserand le 13 juin 2020.

Les adhérents expriment une nouvelle fois toutes leurs condoléances à son épouse Annette et à l'ensemble de sa famille.

Les activités de l'Association (atelier équilibre le lundi matin, activités du club et atelier mémoire le mardi après-midi) ont débuté le 6 janvier 2020 mais ont été interrompues le 16 mars suite au 1^{er} confinement.

L'Association « *Il était autrefois Evette-Salbert* » a proposé à nos adhérents une escapade le jeudi 3 septembre 2020 dans le haut-



Doubs : visite du musée de la vie d'antan et du tuyé de Papy Gaby.

L'Assemblée Générale prévue le mardi 17 mars 2020 n'a pu se tenir suite au confinement ; nous l'espérons possible en 2021. Mais, en

considérant la situation actuelle de l'Association, il est impératif de rechercher un(e) président(e)

Il est donc fait appel à acte de candidature car « *Vie Nouvelle* » est essentiel en terme de lien social pour les aînés.

PENSER

ETUDIER

CONCEVOIR

COORDONNER

ACCOMPAGNER



Cabinet d'Ingénierie en
Infrastructure, Génie Civil,
Bâtiment, Topographie et
Transports Urbains



Siège Social : 40 rue Richard Perlinsky - 25400 AUDINCOURT

Tél : 03 81 35 18 73 - Fax : 03 81 35 11 96 - contact@bejsas.com

www.bejsas.com

BEJ AUDINCOURT

40 rue Richard Perlinsky
25400 AUDINCOURT
Tél.: 03 81 35 18 73
contact@bejsas.com

BEJ TERRITOIRE

1 av de la Gare TGV
90400 MEROUX
Tél.: 03 84 58 02 75
territoire@bejsas.com

BEJ SUD TERRITOIRE

21 bis Av. du Général de Gaulle
90100 DELLE
Tél.: 09 65 22 73 64
sudterritoire@bejsas.com

INGENIERIE COMTOISE

2 rue de la Croix de Mission
25660 SAONE
Tél.: 03 81 41 95 40
ingenieriecomtoise@bejsas.com

INGENIERIE HAUT DOUBS

Rue Claude Chappe
25300 PONTARLIER
Tél.: 03 81 69 21 14
ingenieriehautdoubbs@bejsas.com

FLEURISSEMENT 2020



VENDREDI 21 FÉVRIER 2020 SALLE DES FÊTES DE BELFORT

Remise des Prix du concours départemental 2019 des villes et villages fleuris.

Dans la catégorie écoles et bâtiments publics, Evette-Salbert a obtenu :

- le troisième prix pour le presbytère
- le cinquième prix pour la mairie

SAMEDI 7 MARS 2020 MAIRIE D'EVETTE-SALBERT

Récompenses pour les maisons fleuries.

Le maire, Bernard Guillemet a félicité les Evalbertois pour leur contribution à embellir le village.

LUNDI 20 JUILLET 2020 MAIRIE D'EVETTE-SALBERT

La commune a sollicité Belfort Tourisme pour une visite-conseil dans le cadre du label Villes et Villages fleuris.

Une ville ou un village fleuri est une commune qui :

- améliore la qualité de vie
- améliore l'image et l'accueil
- développe l'économie locale
- favorise la cohésion sociale
- agit en faveur de l'écologie



Par Martine Cattin
Adjointe

TENNIS-CLUB D'EVETTE-SALBERT

Proposer à tous les habitants du village et des environs de profiter pleinement des infrastructures de qualité existantes, tout en bénéficiant des conseils avisés d'un professionnel, tel est l'objectif majeur du club de tennis d'Evette-Salbert.

L'école de tennis accueille le jeudi soir les collégiens de 17h à 18h, les lycéens de 18h à 19h, et également les adultes de 19h à 20h. Les séances sont dispensées par Jocelyn DUBOIS professeur diplômé.



Deux courts extérieurs sont à votre disposition, l'un en béton poreux refait entièrement en 2016, l'autre en gazon synthétique. La salle polyvalente jouxtant les courts permet par mauvais temps la pratique du jeu aux jeunes joueurs.

Notre club est dans une santé financière correcte. Toutefois il est à déplorer une baisse des effectifs

d'année en année risquant de compromettre sa pérennité. Nous ne sommes cependant pas les seuls, ce qui nous pousse à nous interroger sur un éventuel regroupement inter-clubs. De plus, à l'instar d'autres associations, notre club a pâti de la crise sanitaire que nous traversons.

Des travaux de rénovation concernant l'abri entre les 2 courts sont prévus très pro-

chainement. Les serrures ont également été changées. Lors du renouvellement de votre adhésion une nouvelle carte vous sera remise en échange de l'ancienne.

Rappelons à ce propos que les courts sont interdits à toute personne non licenciée, notamment pour raison de sécurité, mais également par respect pour les adhérents qui règlent leur cotisation. À ce titre



Le TCES vous souhaite une belle année sportive !

Laurent DEMESY
Président :
06 07 97 77 76

Nathalie CLEMENT
Trésorière :
06 64 66 92 21

Isabelle PELTIER
Secrétaire :
06 49 62 89 76

Jocelyne DAMERON
Secrétaire-adjointe :
06 64 39 26 41

je rappelle aux adhérents qu'il convient de renouveler leur adhésion au 1^{er} septembre de chaque année en contactant Isabelle PELTIER.



VAL DES FOUGÈRES

Pour l'année écoulée, l'association compte 140 adhérents. Un nombre en légère diminution par rapport aux années précédentes. Le dynamisme de l'association est dû aux bénévoles qui œuvrent sans compter. Un grand merci à eux ainsi qu'à la municipalité qui met à disposition la salle polyvalente pour nos activités et nous soutient dans la réalisation de nos projets.

À ce jour, l'association compte 9 sections actives. 3 sections sont plutôt culturelles. Les 6 autres affichent leur caractère sportif. En étant membre de l'association, vous pouvez participer à toutes les activités proposées. Les sportives vous permettent de pratiquer une activité physique tout au long de l'année. Donnez libre court à votre imagination en adhérent à l'une ou l'autre



des sections socioculturelles, actives de septembre à juin ou à l'année pour la section jardinage.

LES ACTIVITÉS REGULIÈRES SORTIES LONGUES : BERNARD LORENNE ET YVES GAUDIN

J'avoue qu'en début de saison, personne ne s'attendait à une telle année

forte en découvertes et en rebondissements. Notre programme de sorties, concocté pendant l'hiver devait débuter le 21 mars. Inutile de vous préciser que l'on n'a pas pu enfourcher nos vélos comme prévu, le premier confinement étant acté pour le 17 mars. Nos parcours n'ont vraiment commencé que le 11 mai, date du premier

déconfinement. Echappées plutôt individuelles ou en comité restreint, règles de distanciation à respecter, participants frieux, maréchaussée aux aguets...l'esprit associatif quelque peu mis à rude épreuve.

Malgré tout, belle dynamique de saison et succès tout de même à la période



Haut-Chablais et du Géopark, terrain de jeu par excellence. Les cols de la Croix Fry, la Colombière, Les Aravis, Joux Plane, Joux Verte, Avoriaz ont été gravis avec aisance, le tout conjugué d'un immense plaisir lié à la satisfaction de l'effort accompli.

De belles sorties également avec le groupe des randonnées moyennes, les mardis après-midi, avec en point d'orgue la Madeleine et la Chevestraye, avec des balades de 70 km.

Sans oublier notre traditionnel parc à ballons des Vosges avec le Ballon d'Alsace, le Grand Ballon, le Hundsrück et notre désormais mythique Planche des Belles Filles, où certains, chrono sur le guidon, pulvérisent leurs records personnels.

Faute d'épreuves de masse, genre Triathlon du Malsaucy, Trans-territoire ou Trans'Vosges Saônoises, j'ai eu l'envie d'organiser en septembre deux sorties VTT. Après



une petite collation, les adeptes des chemins de traverse s'en sont donnés à cœur joie sur des parcours de toute beauté, riches en passages techniques et acrobatiques. Redécouverte du VTT pour les uns et affinage de leur dextérité pour les autres, sportifs enthousiastes et enchantés.

Puis, à nouveau, saison perturbée, notre Président annonce sur les chaînes TV un deuxième confinement à compter du 29 octobre, ce sacré COVID faisant toujours des siennes.

L'un d'entre nous finira alors d'enchaîner ses 71 tours du centre-village,

ses 425 km de home-trainer, ses 65 km de marche en traînant les pieds...(il n'aime pas du tout marcher). Vous l'avez tous vu, cet Evalbertois en tenue bleu blanc rouge ! Bref, chacun s'adapte !

Nouvelle date clé, 28 novembre, deuxième déconfinement ; partiel cette fois, le virus rôde toujours, catastrophe, les fêtes arrivent, alors article 22, chacun se débrouille comme il peut !

Nous voici libres à nouveau de rouler, d'enfourcher nos montures, mais le froid est bien présent cette fois, alors, le vélo, nous verrons en 2021 !

estivale où les férus ont pu s'acquitter de nouveaux défis.

- Un aller et retour Errevet / Saint Cirgues en montagne en Ardèche via la Bourgogne, les monts du Beaujolais et les monts du Lyonnais pour l'un d'entre nous.
- 12000 m de dénivelé positif dans les Alpes et Préalpes, en particulier dans les Dolomites en juillet pour un biker vélocé.
- D'autres fervents sont allés taquiner les cols alpins des Aravis, du

E.U.R.L
Christian THOMME

06 09 78 41 53

10 rue des Taillis
90350 Evette-Salbert

eurlct@orange.fr



SOPHROLOGIE & RELAXATION
MARIE-CHRISTINE TOZZI

4, rue de Chalonvillars
Hameau de la Forêt • 90350 Evette Salbert
Renseignements et rendez-vous au 03 84 21 53 16

Il y a encore de la place au sein du peloton, alors n'hésitez pas à rejoindre les différents groupes cyclistes du Val de Fougères.

Bernard Lorene
03 84 29 26 86.

SORTIES MOYENNES : JOËL HOUMAIRE

Piloté par Joël Houmaire, le mardi (matin ou après-midi selon la météo), Des circuits d'une soixantaine de kilomètres sont proposés chaque semaine à un rythme permettant de conserver un peloton homogène et dans une ambiance conviviale. Une dizaine de personnes participent de façon assidue aux sorties proposées. En l'absence de Joël, Pascal Voisinet organise les circuits. 2020 ne nous a pas permis de boucler notre programme. Le premier confinement au printemps la canicule et la deuxième vague ont eu raison de notre détermination. Nous nous sommes contentés de petits circuits pédestres dans la limite du kilomètre.

Nous espérons pouvoir dépoussiérer les vélos cette année.

SORTIES COURTES : DENISE

L'effectif est maintenant très restreint. Les sorties ayant lieu l'après midi, il y a eu peu de sorties en 2020 compte-tenu de la canicule et des circonstances.

JARDINAGE



La section jardinage permet de retrouver pour jardiner ensemble, partager un savoir-faire, des trucs et astuces ou développer des valeurs de respect de la nature, cultiver la diversité et la solidarité sous la forme d'échange de conseils, d'expérience, de semences ou de recettes de cuisines, livres, vidéos ..

En temps normal, l'activité a lieu chaque semaine soit au jardin collectif au centre village, soit à l'extérieur dans le cas de visites ou conférences, foires etc le jardin collectif est actuellement orienté plutôt plantes médicinales. un projet est en cours pour l'installation d'un point d'échanges de livres dédiés à la nature et au jardinage, et de mise à disposition de la collection 4 saisons. Si vous avez des outils de jardinage en trop, sarcloirs ou binettes ..., n'hésitez pas en faire don à la section, ce sera l'occasion d'avoir le plaisir de vous rencontrer.

Christian MOUGEL 06 44 19 47 97

THÉÂTRE

Depuis le printemps 2018 la troupe théâtrale est sur la touche. Fragilisée en 2019 par le décès d'un membre de la troupe, nous n'avions pas eu l'envie de nous produire.

En 2020, nous voici confrontés au coronavirus, ce qui complique considérablement nos répétitions. Nous nous retrouvons en pointillé pour répéter ce qui ne permet pas un travail assidu.

Notre Centre Socio Culturel n'étant pas encore opérationnel, il est d'autant plus difficile de se projeter sans accéder à notre nouvelle scène. Une première programmation de nos représentations était prévue en octobre 2020, inutile de préciser que ce fût impossible. Nouvelle perspective, mars 2021. Vu les conditions sanitaires, il est encore trop tôt pour se positionner. Nous ne perdons pas



courage et continuons à travailler individuellement afin de pouvoir vous présenter notre pièce dès que tous ces événements rentreront dans l'ordre. Pour vous faire patienter, voici, ci-dessous, le synopsis de la pièce retenue. « ...Et surtout pour le pire ! » Une comédie en 2 actes de Viviane Tardivel.

Rendez-vous chez la juge Gabrielle Laloit pour Paulin et Fanny Le Pain. Paulin veut divorcer. Il ne supporte plus sa femme Fanny qui pourtant lui obéit au doigt et à l'oeil. Mais Marius et Rose Le Pin, suite à une erreur de convocation par rapport à leur nom de famille, ont également rendez vous chez la juge pour le même motif, le même jour et à la même heure. Rose, menant son mari à la baguette, veut divorcer de Marius pour des motifs on ne peut plus surprenants ! Jo, plombière de son état, voit débarquer ces deux couples alors qu'elle devait être seule pour réparer un dégât des eaux dans la salle d'attente.

Ajoutez une juge perturbée par l'opération d'une proche on ne peut plus inattendue.

Mélangez tous ces personnages et vous obtiendrez un cocktail quelque peu indigeste pour Certains...

Martine LORENNE 03 84 29 26 86

ATELIERS THÉÂTRE ENFANTS-ADOS : MARIE-LAURE MARCHAND

5^{ème} saison théâtrale pour 10h20.fr

Pour sa 5^{ème} saison, l'activité théâtre « 10h20.fr » animé par Marie-laure Marchand, formatrice en art oratoire, a ouvert à Evette-Salbert dès le 7 octobre pour les enfants dès 8 ans et les adolescents jusqu'à 17 ans. Elle a lieu actuellement à la petite salle Polyvalente, rue des taillis, tous les mercredis de 16h45 à 18h (hors vacances scolaires), en attendant l'accès au nouveau centre culturel du village. Esprit troupe et solidarité Le théâtre pour « 10h20.fr » n'est pas seulement de l'apprentissage de texte mais permet surtout un développement personnel en expression orale et corporelle, en confiance en soi. « *Il me tient à cœur de travailler ensemble et de façon rigoureuse la cohésion d'équipe, le tout par le biais d'exercices ludiques, improvisés ou non, travaillés, réfléchis et étudiés pour faire progresser le comédien vers un lâcher prise et un mieux-être en fonction de ses capacités, le tout sous le signe de la solidarité* ».



Règles Sanitaires respectées

Les règles sanitaires COVID seront respectées avec distanciation physique d'1 mètre minimum entre chaque participant, gel hydroalcoolique à disposition et port du masque de l'intervenante et limitation du nombre de participants (1pers/4m²) « *Cette année, la gestion du stress et le mime seront à l'honneur ! Car avec le théâtre nous pouvons nous adapter aux conditions sanitaires, dramatiser les situations stressantes et apprendre à s'exprimer autrement* ». Si les conditions le permettent, une restitution du travail des comédiens aura lieu devant un public dans le courant de l'année.

Inscriptions et informations au 06 10 82 73 53 ou contact@10h20.fr ou sur la page Facebook « 10h20.fr ». Siret 82180184200013. N°Formatrice : 27900065990

BADMINTON : CATHERINE SALLES

Le badminton au sein du Val de Fougères c'est :

- 14 adhérents en 2020
- Une pratique mixte tous les lundis et jeudis soir de 20h à 22h
- 3 terrains à la salle polyvalente (capacité maximale : 12 personnes).
- Une fréquentation moyenne de 6 personnes par séance
- Une pratique exclusivement de loisirs

Cette pratique permet à tout un chacun de se dépenser, à son niveau, dans la bonne humeur.

Bien démarrée en début d'année 2020, nous avons arrêté en mars pour ne reprendre que quelques séances en septembre.



JEUX DE MAINS: MARDI 18 À 20H, SALLE POLYVALENTE

Cette année nous sommes un petit groupe de 8 personnes. Nous avons pour but de faire des activités créatives et d'échanger des savoirs faire.



Malgré les confinements nous avons fait de la broderie suisse, de l'arigurumis, de la cuisine, des arbres à chouettes, du tarphilo, du cartonnage, des portes manucure, des pochettes à masque et le programme a été interrompu par mesure sanitaire. Nous avons beaucoup d'idées alors n'hésitez pas à nous rejoindre car nous sommes une petite équipe qui travaille toujours dans une bonne ambiance.

MARCHE NORDIQUE : GUY ANDOLFATTO

La marche nordique (Nordic Walking) au VDF est une activité physique de plein air pratiquée dès le début de l'automne. Un circuit, à chaque fois différent, de 10 km est proposé le samedi à partir de 13h30 au départ du parking de l'église d'EVETTE SALBERT. Cette année, cinq séances ont pu être réalisées: - le sentier Marcel Lallemand - le tour du Mt Coron - la forêt de Roppe - Bourg/Chatelet - les étangs de

Chenebier-Etobon Toujours dans la bonne humeur, les séances se terminent par un petit goûter très apprécié. Une dizaine de sorties sont en général programmées et, selon les conditions de neige, des sorties raquettes. Malheureusement, le deuxième confinement du 30 octobre dû à la pandémie de la Covid-19, a mis un terme à la pratique de l'activité.

*Renseignements : Guy ANDOLFATTO
Mail : guy.andolfatto@gmail.com
Tel : 06 33 05 32 53*

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Très motivés pour venir retrouver la souplesse de leur jeunesse et dépenser quelques calories les 6 à 8 volontaires ont du se contenter des promenades dans la limite du kilomètre. Pour 2020 2021, nous n'avons pas encore repris nos séances que la deuxième vague est arrivée. Nous espérons pouvoir reprendre dès que possible. Pour les personnes intéressées rendez

vous les mardis de 16 à 18h salle polyvalente de septembre à mai et quelques sorties pédestres en mai et juin. Venez sans objets connectés mais avec corde à sauter, tapis et ballon.

François JEANBLANC 03 84 29 28 78

RAQUETTES ET SKI DE FOND

Une arrivée trop tardive de la neige et la météo peu favorable nous ont malheureusement empêché de nous livrer à notre activité. Les skis de fond sont pour la plupart des skieurs restés au ratelier. Nous espérons pouvoir utiliser un peu plus les skis cette année. Alors que vous soyez skating ou classique, rendez vous les samedis à 13h30 place de l'église.

Si les conditions le permettent, nous programmerons une ou deux sorties raquettes dans notre cher Ballon en espérant la réouverture des restaurants pour la traditionnelle fondue.

François JEANBLANC 03 84 29 28 78





LES RENDEZ-VOUS ANNUELS ET ACTIVITES OCCASIONNELLES

En général, l'association participe aux différentes animations du village en apportant son aide aux différents organisateurs. Pour cette année 2020, celles-ci ont été annulées pour cause de Covid. C'est donc avec beaucoup de regrets que nous sommes restés confinés.

Pour la même raison, nous n'avons pas organisé nos différentes activités occasionnelles. Chaque membre a préféré prendre du recul vis à vis de l'association en attendant des jours meilleurs.

Et si vous souhaitez démarrer une nouvelle activité, initier un débat, une conférence

Contactez François Jeanblanc au 03 84 29 28 78 ou par mail à francois.jeanblanc@orange.fr

Le Val des Fougères vous souhaite une bonne et heureuse année associative!



Pour bien faire, mille jours ne sont pas suffisants, pour faire mal, un jour suffit amplement
Sagesse chinoise



TÉLÉTHON D'EVETTE-SALBERT

Pour notre 26^{ème} édition du Téléthon à Evette-Salbert, les restrictions sanitaires ont empêché un déroulement normal des activités et nous avons seulement pu réaliser l'activité

JUS DE POMMES

Tout d'abord nous voulons remercier tous les donateurs de pommes et poires ainsi que l'équipe de ramasseurs de fruits. Grâce à eux, nous avons transformé plus de 2 tonnes de pommes en jus.

La vente de 1180 litres de jus de pommes et de 60 litres de jus de poires nous a rapporté plus de 1 700 €, que nous avons reversés à AFM Téléthon.

Faites votre plein de vitamines C et B9 en buvant du jus de pommes. Après tout, ne dit-on pas: «*une pomme par jour éloigne le médecin*».

Espérant que la nature sera aussi généreuse en 2021 et que nous pourrons reconduire cette opération: nous faisons déjà appel aux donateurs et aux bénévoles pour l'action JUS DE POMMES du Téléthon 2021.

Nos autres traditionnelles manifestations Marche, Vtt et balade aux

flambeaux n'ayant pas pu se dérouler nous espérons que vous n'avez pas oublié de faire votre don déductible des impôts directement à l'AFM téléthon.

Enfin, beaucoup d'organismes souhaitent passer le flambeau. Aussi, si vous souhaitez que cette manifestation perdure dans le village, contactez François Jeanblanc au 03 84 29 28 78 ou 06 71 76 96 42 ou francois.jeanblanc@orange.fr

LA MOBILITÉ DURABLE OPTYMO

PASS OPTYMO : GRATUIT et SANS ENGAGEMENT

SERVICES DISPONIBLES :



- BUS : 1€ le trajet (hors TPRM) et plafonnement à 34 €

Réseau urbain
Réseau suburbain
Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) pour les personnes bénéficiaires de la carte d'invalidité avec un taux supérieur à 80% et les personnes âgées de plus de 90 ans



VÉLO : 0.02€/min



VOITURE : 1€/heure et 0.20€ par kilomètre effectué. Le tarif comprend l'assurance et le carburant du véhicule.

Plus d'informations : www.optymo.fr

0 800 304 863 Service & appel gratuits

Espace Optymo - Pôle Liberté, 13 rue de Madrid / Agence Optymo - Bd Carnot - Belfort

www.optymo.fr



VOS TICKETS RESTAURANT 2020 SONT UTILISABLES JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Pour soutenir le secteur de la restauration et permettre aux Français d'utiliser leurs titres-restaurant datés de 2020, leur date de validité est prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 2021 inclus.

Par ailleurs, les mesures d'assouplissement prises en juin dernier sont maintenues jusqu'à la même date. Le plafond journalier des titres-restaurant reste à 38 €. Ils peuvent être utilisés pour le « *click and collect* » ou pour les livraisons de plats préparés. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Économie le 4 décembre 2020. Vos titres-restaurant 2020, qui arrivent à échéance fin février 2021, sont exceptionnellement utilisables jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Habituellement, les titres-restaurant sont utilisables pendant l'année civile de leur émission et les mois de janvier et de février de l'année suivante.



Jusqu'au 1^{er} septembre 2021, vous pourrez payer avec vos tickets restaurant la somme de 38 € par jour (au lieu de 19 €) y compris le dimanche et les jours fériés. Compte tenu de la fermeture des restaurants, les tickets peuvent également être utilisés pour le « *click and collect* » ou pour les livraisons de plats vendus par ces établissements.

À leur réouverture, le dispositif concernera :

- les restaurants traditionnels ;
- les établissements de restauration rapide mobiles ou non ;
- les établissements de self-service ;

- les restaurants dans les hôtels ;
- les brasseries proposant une offre de restauration.
- Le plafond reste à 19 € par jour en supermarché ou magasin alimentaire.



Il vaut mieux se disputer avec quelqu'un d'intelligent que parler à un imbécile
Citation chinoise



colruyt
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !
70 Rue de Valdoie
90300 SERMAMAGNY
Tél. 03 84 29 03 43

Ouvert
dimanche matin

Collect&Go
Mes courses en ligne

Proximité
& PRIX BAS

www.colruyt.fr

DON DU SANG

C'est une année très particulière qui s'est terminée avec notre collecte exceptionnelle du 8 décembre.

Malgré cette crise sanitaire, les donneurs se sont déplacés au cours de nos 3 rendez-vous et nous ont permis de récolter 108 poches de sang total. Toutes les collectes ont été maintenues malgré ce contexte difficile. La salle polyvalente étant assez vaste pour permettre la distanciation nécessaire au bon déroulement des prélèvements sanguins.

Merci à tous ceux qui continuent de se mobiliser, le besoin en sang est toujours aussi important même si le Coronavirus vient perturber la vie de chacun d'entre nous.

Chaque année, l'EFS de Bourgogne Franche-Comté participe aux soins de 26 000 malades et blessés et enregistre en collaboration avec les 230 associations de donneurs de sang bénévoles près de :

- 13 000 à 15 000 dons collectés en fonction des besoins des malades.
- 90 000 donneurs actifs.
- 2 000 collectes par an et 8 sites de prélèvements fixes.



- 600 lieux de collectes.

Nous avons profité de notre assemblée générale qui s'est tenue en février pour mettre à l'honneur 3 personnes dont la limite d'âge ne leur permet plus, désormais de donner leur sang.

Yvette PELTIER, Guy JEANNIN et Yves GAUDIN, trois fidèles donneurs que nous remercions encore chaleureusement pour leur dévouement depuis tant d'années. Ils totalisent à eux trois, 290 dons de sang total, encore BRAVO et merci.

Notez nos Collectes de 2021 : 9 mars, 25 mai et 28 septembre.

Martine LORENNE 03 84 29 26 86.

RAPPEL DES PRINCIPALES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :

- Être âgé de 18 à 70 ans (après 60 ans, le don est soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS).
- Ne pas être à jeun.
- Être en forme.
- Peser au minimum 50 kilos.
- Ne pas être enceinte ni avoir accouché depuis moins de 6 mois.

Il est bien évident que le jour de la collecte, en plus de ces principales conditions, un questionnaire et un entretien médical viendront corroborer tous les renseignements fournis.

Toitures MOREL
Franche-Comté . Alsace

TOITURES & FAÇADES
Du pavillon au monument historique

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE
ISOLATION - MAISON OSSATURE BOIS - FENÊTRE TOIT
Construction / Rénovation / Agrandissement / Surélévation

03 84 27 10 72 www.toituremorel.com

Netto
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE

RN 19 - 70400 chalonvillars
TEL 03.84.21.64.40
FAX 03.84.26.10.64

LES CROQUEURS DE POMMES[®]

DU VAL DU VERBOTÉ

Les croqueurs de pommes se souviendront longtemps de l'année 2020. Cette année a été encore meilleure que 2018 qui avait déjà été une année record, est-ce les conséquences du changement climatique ?

De mémoire de Croqueurs de pommes nous n'avons jamais vu autant de fruits sur les arbres, que ce soit des fruits à noyau ou à pépins. Avez-vous remarqué la quantité de cenelles sur les aubépines, les oiseaux vont se régaler cet hiver, le nombre de gousses sur les robiniers ? Tous les arbres et arbustes ont eu beaucoup de fruits ou de graines en 2020, est-ce le résultat de l'alternance car 2019 a été très pauvre ou est-ce une autre cause, le cycle de la nature, des éruptions solaires... ? Pour l'instant nous n'avons pas de réponse.

Cette année exceptionnelle nous a permis, comme chaque fois que c'est possible, de faire du jus de pommes avec les élèves du CM2 de l'école primaire d'Évette-Salbert, nous avons aussi fait plus de 600 litres de jus de pommes stérilisés et conditionnés en BIB (bag in box) de 5 litres que nous avons vendus.

Les Croqueurs de pommes cherchent toujours des solutions biologiques pour traiter les arbres, ainsi pour lutter contre le chancre nous préconisons de couper toutes les branches atteintes et de les brûler. Si le chancre est sur le tronc ou les charpentières il faut gratter jusqu'au bois sain et badigeonner avec de la bouillie bordelaise épaisse. Il faut impérativement désinfecter tous les outils après utilisation sur chaque arbre pour éviter de transmettre les maladies à d'autres.

En 2020 nous avons continué nos analyses génétiques des variétés présentes dans le verger conservatoire. En partenariat avec INRAE, nous avons analysé 6 poiriers et 8 pommiers, ainsi nous avons pu identifier 3 pommes ayant plusieurs synonymes dans d'autres régions et 2 poiriers sans nom ont reçu une identité. En 2021 nous aurons le résultat pour 14 pommiers et 7 poiriers. (photo de la poire Fondante Thirriot)

Cette année nos traditionnelles séances publiques seront :

- **Samedi 20 février 2021 à 14h** au verger conservatoire démonstration de taille de fructification et de taille de formation.
- **Samedi 20 mars 2021 à 14h** au verger conservatoire démonstration de greffe suivie d'une bourse aux greffons des variétés du verger conservatoire, tous les greffons sont naturellement gratuits.



Les Croqueurs de Pommes du Val du Verboté remercient les employés communaux qui assurent la tonte du verger.

L'association peut vous aider à constituer votre verger. Si vous avez des variétés que vous voulez sauvegarder ou tout simplement en connaître le nom, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tout renseignement, les membres de l'association sont à votre service :

André Malblanc : 06 24 92 52 23

Patrick Hugonnet: 06 20 29 07 45

Les Croqueurs de Pommes du Val du Verboté vous souhaite une bonne et fructueuse année 2021.

ASSOCIATION AUDIOVISUELLE D'EVETTE-SALBERT



Comme beaucoup d'associations, nous avons vécu une année très particulière. Nos échanges et partages lors du diaporama annuel n'ont pu avoir lieu cette année, cela nous a beaucoup manqué car ce rendez-vous est un moment fort de notre activité. Toutefois, nos membres sont restés très actifs pendant les deux confinements afin de vous préparer une édition 2021 très riche en projets artistiques et reportages.

Nous avons programmé plusieurs sorties photos dont la visite du festival international de la Photo animale et de nature de Montier-en-Der en novembre. Ce festival permet aux membres de l'association de faire des rencontres avec des photographes de renommée internationale, de découvrir des expositions photos remarquables, d'assister à des conférences et surtout de tester des nouveaux équipements photos. Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2021.

Les photographes de l'association ont effectué un reportage en septembre pour le championnat de France de VTT Trial Indoor au Phare à Belfort. Nous espérons pouvoir couvrir l'édition 2021 qui devrait être d'envergure internationale.

Les membres de l'Association vous souhaitent une année 2021 plus douce et espèrent vous présenter l'édition 2021 du diaporama à la Salle Polyvalente.

L'Association se fera un immense plaisir d'accueillir de nouveaux membres, jeunes ou moins jeunes dans ses rangs. Passionnés de photographies, laissez vous tenter ! Vous pouvez nous contacter soit : 03 84 29 10 72 ou 03 84 29 27 86 ou anne.moroko@sfr.fr

COMITÉ DES FÊTES

La crise sanitaire a considérablement bousculé les projets du comité des fêtes. Les 2 périodes de confinement et le respect du protocole imposé n'ont pas permis de mettre en œuvre les manifestations envisagées.

De ce fait, malgré la bonne volonté des membres de l'association, seules 2 manifestations ont pu se dérouler.

Avant le premier confinement le carnaval a eu lieu le 16 février. Les enfants ont été enchantés de voyager de l'église à la salle polyvalente dans la remorque du tracteur de Thierry. Un spectacle de magie et des animations ont été proposés par le magicien « *Bubulle* » puis des friandises ont été distribuées pendant que les parents savouraient le vin chaud préparé par Philippe et Pascal, entre autres...

Le seul autre projet que nous avons pensé pouvoir réaliser était la « *Saint-Nicolas* » mais le second confinement ne l'a pas permis. Nous avons alors pensé offrir des friandises aux enfants des écoles



communales. La distribution a eu lieu au groupe scolaire le 4 décembre et même les absents ont été servis à domicile. Les écoliers étaient ravis.

Pour l'année prochaine, il n'est pas possible actuellement d'établir un programme d'activités. Nous restons attentifs aux opportunités qui pourraient



se présenter en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Je remercie Philippe Sirieix et Denis Lemouzy (vice-présidents), Michel MARCONOT (trésorier), Yvette PELTIER (secrétaire), Martine CATTIN (secrétaire adjointe), membres du bureau, ainsi que les bénévoles, pour leur fidèle et précieuse collaboration. De même pour les représentants des associations membres du comité des fêtes.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Christine Nansé qui viendra nous aider. Nous invitons toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre et sommes preneurs de toutes les idées nouvelles. Ensemble, faisons vivre notre village !

Meilleurs vœux et bonne santé pour une bien meilleure année 2021 !

Paule Guillemet



ÉCOLE MATERNELLE

Cette année a été bien perturbée par le « méchant virus » comme nous disent les enfants.

Année inédite... Dès le mois de mars, nos élèves ont dû apprendre à faire l'école à la maison avec leurs parents. Pas facile en maternelle, mais nous avons pu compter sur des parents très impliqués. Grâce au travail, au temps et la patience de tous, nous avons vu nos élèves continuer de progresser, apprendre d'une autre façon... Classes virtuelles pour les grands, défis pour les petits et moyens, ont rythmé les semaines de confinement. C'est néanmoins avec joie que nous avons pu rouvrir les portes de l'école début juin. Certes, une école transformée, mais qui permettait d'accueillir les premiers enfants dans le cadre d'un protocole très contraignant. Deux semaines plus tard, le protocole a été allégé et tous les enfants retrouvaient le chemin de l'école.

Depuis l'école a repris un peu plus normalement mais nous avons été contraints d'annuler notre défilé de Carnaval, nos sorties scolaires ou cinéma...



Cette année, Joanna Gérard a rejoint l'équipe enseignante. Elle prend en charge la classe de moyens-grands. Chaque classe compte 24 élèves. Nous avons choisi de travailler plus particulièrement sur les couleurs, ses mélanges...

Début décembre, la coopérative scolaire a offert le traditionnel spectacle de Noël aux enfants de maternelle, avec une représentation pour chaque classe. Le Père Noël avait fait une chute avec son traîneau et perdu la mémoire... Des marionnettes qui ont émerveillé les enfants !

Saint Nicolas est passé, avec le concours du comité des fêtes, dans les couloirs de l'école. Ce sont des enfants ravis, qui ont découvert des sachets remplis de friandises.



Le Père Noël ne s'étant pas encore complètement remis de sa chute, n'est pas passé exceptionnellement cette année à l'école... ses lutins sont néanmoins venus déposer des cadeaux pour le plus grand bonheur de tous les enfants. L'année s'achève ainsi sur cette note joyeuse !



Habitant de Evette-Salbert ?



15%

DE REMISE SUR TOUTE NOTRE GAMME !*



FENÊTRE



VOLET

PORTE



GARAGE

MARQUISE

Offre non cumulable, valable uniquement pour les habitants de Evette-Salbert



📞 03 65 90 11 70

**SHOW
Room**

• CHAMPAGNEY
25, Grande Rue

• DANJOUTIN
8, Rue du Gén. de Gaulle



GARANTIE
**20
ANS**

ENGAGEMENT
Qualité

**PRIX
CHOC**



Retrouvez nous sur innov-fermetures.fr

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DES SOURCES

La nouvelle année scolaire a débuté en septembre avec des effectifs relativement stables, l'école compte à ce jour 103 élèves.

Les 27 CM2 sont pris en charge par Mme Pascale Lallemand, les 27 CE2/CM1 par M. Pierre Bailly, et les 28 CE1/CE2 par Mme Catherine Couturet. Quant aux 21 élèves de CP, c'est Mme Cécile Acket qui aura la satisfaction de les conduire à une première maîtrise des bases de la lecture, entre autres. Mme Julie Marconot assure le complément de direction.

L'année scolaire se sera révélée bien singulière et chargée d'inquiétude. Confinés depuis mi-mars les enfants auront dû s'habituer pendant de longs mois à travailler à distance avec leurs enseignants. Cette période fut pour chacun d'entre nous une découverte et une adaptation à un fonctionnement inédit permettant la conservation d'une continuité pédagogique essentielle destinée à ne pas perdre contact avec l'activité scolaire. Chacun aura dû développer des compétences insoupçonnées, notamment dans la maîtrise des outils numériques.

Le retour à l'école s'est réalisé en deux temps. Ce sont d'abord les enfants dont les parents étaient contraints de reprendre leur travail considéré comme prioritaire qui ont

les premiers repris le chemin de l'école et cela dans le respect strict d'un protocole sanitaire détaillant les gestes barrières à observer. Puis courant juin, la presque totalité de l'effectif a pu finalement se retrouver, certes toujours affecté par un protocole rigoureux, mais avec le plaisir de partager à nouveau des moments collectifs.

Activités particulières, sorties habituelles de fin d'année ou sportives dans le cadre de l'USEP n'auront pu malheureusement, cette année, voir le jour...



Seules les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 auront pu profiter des activités nautiques en septembre, les mêmes CM1/CM2 auront suivi avec intérêt l'intervention traditionnelle de l'association locale des Croqueurs de pommes pour la fabrication de jus de pommes en automne. Les enfants de CP, CE1 et CE2 auront de leur côté pu assister à un spectacle de marionnettes au sein de l'école avant les vacances de Noël intitulé « *Le mariage d'une cigogne* », animation de qualité très appréciée.

Cette année 2020-2021 a commencé en conservant les principes de précaution et les gestes

Traduction bien contraignante de l'accueil pendant cette période de pandémie



barrières requis par un nouveau protocole légèrement allégé.

Les classes de CE2/CM1 et de CM2 ont bénéficié, dès les premiers jours de septembre, de 2 jours à la base nautique, entrée en matière dans l'année scolaire toujours bien appréciée par les enfants.

Les classes sont aujourd'hui cependant autorisées à se rendre à la piscine, mais les modalités ont changé et, jusqu'à nouvel ordre, elles ne peuvent être accueillies qu'individuellement afin de pouvoir respecter les protocoles sanitaires.

Les perspectives semblent cependant s'éclaircir avec

les progrès réalisés dans le domaine médical et les projets pourront reprendre dès que cela sera possible.

Cette année, l'école élémentaire du village a été retenue pour accueillir une résidence d'artiste dans le cadre du programme national Créations en Cours piloté par les Ateliers Médicis.

Il s'agit d'un projet culturel d'envergure dont devrait bénéficier la classe de CE2/CM1 si cela est rendu possible par les conditions sanitaires. Ainsi, trois jeunes scénographes sélectionnées viendront travailler avec les enfants pendant une vingtaine de jours répartis sur 4 ou 5 semaines sur un projet intitulé « *Les jeux sont faits, rien ne va plus* ».

La cour de récréation devrait se transformer alors en cour de création. L'imagination et l'analyse des enfants sera fortement stimulée.

Ce projet rayonnera assurément sur l'ensemble des classes de l'école, l'ensemble des acteurs du groupe scolaire voire plus.

Nous tenons à manifester, enseignants, notre reconnaissance aux partenaires de l'école que sont les parents d'élèves pour leur participation précieuse en termes d'accompagnement et d'organisation d'opérations de financement.

Même si les esprits sont particulièrement soucieux en cette période inédite, l'ensemble de l'équipe pédagogique a à cœur de réussir sa mission visant à la réussite scolaire et citoyenne de tous les enfants qui lui sont confiés.

Le directeur, Pierre Bailly



Pour des raisons de droit à l'image, les clichés d'illustration ont été choisis avec des élèves peu reconnaissables.

ACCUEIL DE LOISIRS DU VERBOTE 2020

Pour l'année 2020, l'accueil de loisirs du Verboté d'Evette-Salbert a ouvert ses portes :

POUR LES PÉRIODES DE VACANCES :

- Une semaine pour les vacances de la Toussaint 2020
- Une semaine pour les vacances de Février 2020
- Quatre semaines pour la période de Juillet 2020

À l'école Maternelle d'Evette-Salbert pour les enfants **de 3 à 5 ans.**

À l'école Élémentaire d'Evette-Salbert pour les enfants **de 6 à 11 ans.**

16 enfants âgés de 3 à 5 ans ont fréquenté le centre pendant les périodes de vacances ainsi que 24 à 36 enfants pour la catégorie des 6 à 11 ans.

Un thème a été proposé pour chaque session.

Les activités manuelles, les jeux de société, les arts culinaires, les constructions en bois, des réalisations en carton, le modelage ont été réalisées par les enfants.

Des jeux collectifs, des jeux d'orientation ont été proposés ainsi que des rallyes photos et des chasses aux trésors.

Les enfants ont été initiés au théâtre (jeux de mimes, saynètes et à la danse (chorégraphies). Les activités ont été réalisées totalement dans l'école en raison du coronavirus.

POUR LES MERCREDIS DE L'ANNÉE 2020

- 20 enfants en moyenne ont été présents les mercredis en journée à l'école d'Evette-Salbert.



Les activités manuelles, les arts culinaires, les constructions en bois, des réalisations en carton, le modelage ont été réalisées par les enfants.

En raison de la crise du coronavirus, les activités sportives ont été restreintes en respect des règles sanitaires. Les enfants ont pu s'initier à des jeux ou la distance pouvait être respecté.



RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Comme chaque année, les activités réalisées par les enfants pendant l'année scolaire sont présentées aux familles avant chaque période de vacances.

Un petit spectacle de théâtre ou une présentation des activités manuelles élaborées pendant le cycle permettent aussi un échange important entre les familles et l'équipe d'encadrement.

Pour cette année 2020, le coronavirus ne nous a pas permis de présenter nos activités et notre spectacle de fin d'année, mais nous gardons grand espoir de les présenter le plus rapidement possible.

Laurent Cordier

CCAS 2020



REPAS DES AÎNÉS 2019

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu à la salle polyvalente le dimanche 26 janvier.

Environ 200 personnes se sont retrouvées autour d'un repas festif élaboré par la Sarl Bringel de Guéwenheim suivi du dessert réalisé par notre boulanger du Four d'Antan, Benjamin Courageot. Le service était assuré par les membres du CCAS et les conseillers municipaux volontaires. Jean-Pierre Picard a animé cette journée et les danseurs s'en sont

donné à cœur joie jusqu'en fin d'après-midi. Le maire, Bernard Guillemet a mis à l'honneur la doyenne, Paulette Peltier, 95 ans ainsi que le doyen Robert Antoni, 92 ans sans oublier de souhaiter leur anniversaire à Monique Baron et Colette Lorenne. Dans notre commune, 395 personnes ont plus de 70 ans.



Les Hommes on le sait, qu'ils sont ambitieux et que, par ambition, ils sont capables de dire n'importe quoi pour être élus.

Alain Souchon



ANNIVERSAIRE DE LA DOYENNE

Jacqueline Peltier a fêté ses 98 ans le 30 janvier 2020.

Bernard Guillemet, maire, accompagné de membres du CCAS s'est rendu à l'EHPAD de la Rosemontoise pour cet événement.

Bonne participante aux ateliers proposés, Jacqueline garde une bonne mémoire et sa joie de vivre. Autre corde à son arc, elle aime chanter pour égayer sa famille qui lui rend visite fréquemment. Et pour conclure elle n'oublie pas de dire : « À l'année prochaine ».

LE DOYEN S'EN EST ALLÉ

André Thierry, notre doyen nous a quittés en février.

Lors de son dernier anniversaire, il nous faisait part de ses passions, l'aéromodélisme et le ski sur le site des Menuires. Ses occupations favorites furent la famille et le bricolage.



Par Martine Cattin
Adjointe, Responsable CCAS

FLEURISSEMENT

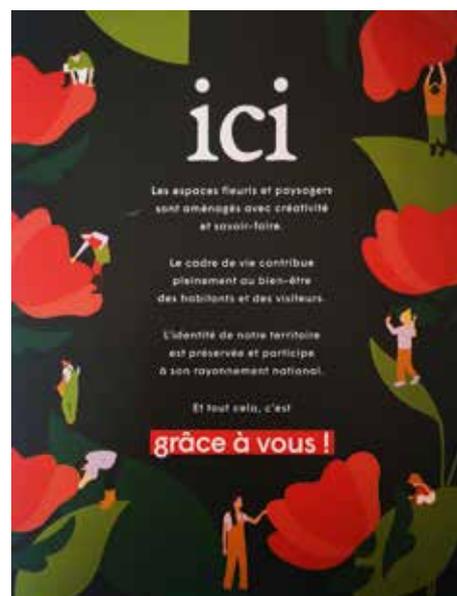
Le département du Territoire de Belfort s'est engagé dans une politique en faveur d'un cadre de vie agréable et fleuri.

Le Comité fleurissement et embellissement Evalbertois, composé de 10 bénévoles et de nos agents techniques (Eric et Jean-François) veille à améliorer les actions en faveur de la biodiversité et de la protection des ressources naturelles (sol, eau, déchets verts), sans oublier l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'espace public.

Actions collectives à l'échelle du Grand Belfort : Amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'espace public. A ce titre, notre maire, Michèle Jeannenot est membre actif de la Commission « réglementation sur la publicité et les enseignes ». Le 18/11/2020, s'est tenue la 1^{ère} réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) avec les communes limitrophes, pour la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

À situation exceptionnelle, reconnaissance exceptionnelle ! Notre FLEUR est maintenue ... et nous sommes gratifiés d'encouragements et de félicitations de « *Villes et Villages Fleuris* ». Merci à chacun

de vous pour votre adhésion aux valeurs attachées à l'entretien du Lien Social.



MIROLO
CARRELAGE & REVÊTEMENT DE SOLS

44 rue Général FOLTZ – 90000 BELFORT

CHAPE – CARRELAGE – FAIENCE
MOQUETTES – REVÊTEMENTS PLASTIQUES – LINOLEUM
PARQUETS FLOTTANTS

Tel. 03.84.28.07.31 Mail. sas.mirolo@wanadoo.fr

Site Web : <https://www.mirolo.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/Mirolo.sas/>



MÉDAILLES DES FAMILLES

La médaille de la famille française a été créée par décret du 26 mai 1920, signé par le président de la République Paul Deschanel à la suite d'un rapport présenté par Jules-Louis Breton, ministre de l'hygiène de l'assistance et de la prévoyance sociales.

De 1920 à 2013, il existait trois échelons : médaille de bronze (quatre ou cinq enfants élevés), médaille d'argent (six ou sept enfants élevés) et médaille d'or (huit enfants élevés et plus). Depuis 2013, seul l'échelon bronze est conservé quelle que soit la taille de la famille.

Les différentes familles concernées sont les familles « *élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles* » et par dérogation.

Angéline LEHMANN épouse CLEMENT maman de sept enfants. Angéline est née le 21 décembre 1983 à Saint-Louis dans le Haut-Rhin et elle est l'aînée de deux filles.

Elle est scolarisée jusqu'en seconde et elle arrête ses études pour la naissance du premier enfant, Steven le 28 août 1999, il est actuellement cuisinier. Elle entre dans la vie active en enchaînant plusieurs emplois : saisonnier pour la récolte des pommes, préparation des repas et



service dans un réfectoire d'entreprise, service en restauration. Puis c'est la naissance de son deuxième enfant, Jimmy le 15 septembre 2006 qui va entrer en troisième et vient ensuite son troisième enfant, Grégory le 24 juillet 2009 qui passe en sixième.

En 2009, lors de portes ouvertes à Mülheim en Allemagne, elle rencontre Alexandre CLEMENT, militaire. Elle le suit en Guyane et le 8 janvier 2011, elle l'épouse sur place. Le 27 janvier de la même année naît Ambre, son quatrième enfant qui va entrer en CM1.

De retour à Mülheim, arrive son cinquième enfant, Kaïla le 27 juin 2013, elle va passer en CE1.

Ils emménagent à Evette-Salbert, rue des Planchettes, en 2015. Maxime, son sixième enfant naît à Belfort le 9 février 2016, il entrera en moyenne section de maternelle. Hayana, sa septième enfant, est pressée d'arriver et elle naît à leur domicile le 19 juin 2018.

Elle a une vie bien remplie et à la question « *Avez-vous un peu de temps pour vous ?* » elle répond : « *Je travaille le week-end.* » Elle fait de la vente de produits cosmétiques à domicile et elle envisage de trouver un emploi le matin. BRAVO ! Le 15 décembre 2019, elle devient l'heureuse mamie d'une petite Alice qui fait la joie de toute la famille. Angéline nous dit : « *Quand on a une famille nombreuse, on reçoit beaucoup mais on est rarement invité car cela fait trop de monde et trop de frais.* »

En hommage à votre mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, au nom de Monsieur le Préfet, au nom du Conseil Municipal, nous avons eu le grand honneur de vous remettre la Médaille de la Famille. FÉLICITATIONS.



TOUCAS

Stéphane Toucas est musicien dans l'âme. Il aime partager sa passion qui est la musique. Pendant le confinement il a fait des lives retransmis sur sa page facebook. Ce covid a permis à son épouse de se mettre aussi à l'apprentissage de la guitare basse.

Cette famille de musicien, aimant partager cet amour des notes a été contactée pendant le confinement par la société Cyclop Jazz Action & 20 hôtes partenaires pour présenter le projet « 28 ».

Le projet « 28 » c'est :

- **28 concerts** organisés
- Chez **20 hôtes** partenaires
- **5 artistes**
- Des **publics en proximité**
- Du **17 juillet – 26 juillet** 2020
- Dans **toute la Franche-Comté.**



Stéphane TOUCAS a accepté, validé ce concept.

« J'avais le choix entre 4 musiciens, mais le violon, l'instrument que je connaissais le moins est devenu une évidence. Nous avons donc exploré le JAZZ Contemporain avec la venue de Théo CECCALDI. »

Qui est Théo CECCALDI ?

Théo CECCALDI est un violoniste et altiste originaire de Pithiviers.

Il remporte en 2017 les Victoires du Jazz dans la catégorie Révélation instrumentale de l'année.

Formé sur la voie classique, il a eu un Premier Prix de violon, d'écriture et de musique de chambre en 2004.

UNE LETTRE ANONYME

Il est des individus qui ont cherché à un moment donné à ne plus avoir d'identité, ou tout au moins à la neutraliser, à s'en cacher en somme ; c'est la grande communauté des anonymes volontaires.

La littérature a été un formidable terrain d'expérimentation des pratiques d'anonymisation depuis le XVIII^e siècle au moins.

La lettre anonyme occupe un lieu de croisement.

En effet, la non-signature d'une lettre ne résulte parfois pas seulement d'un oubli ; elle peut être volontaire et constituer en cela un acte aussi fort que celui de signer une entrée qui salirait leur réputation.

Il empêche la communication entre deux correspondants. C'est, en somme, un écrit qui introduit de l'incertitude et qui de ce fait joue sur sa force performative ; un écrit qui est aussi fragile qu'une parole ou qu'un cri mais qui en a aussi toute la force et, avec elle, la violence.

On peut se demander si cette médiatisation de la lettre anonyme ne recouvre pas une pratique sociale particulièrement intense. Bien que statistiquement marginales, des lettres anonymes continuent de parvenir quotidiennement aux pouvoirs publics.

On peut distinguer, pour l'analyse, trois moments dans cette histoire de la « *signature anonyme* » : dans un premier moment, jusqu'à la fin des années 1880, le recours à la lettre démunie de signature est minime, puis vient une période au cours de laquelle l'anonymat tend à se développer accompagné d'un discours de justification pour la distinguer de la lettre anarchiste contemporaine, pour dans un dernier temps, à partir de 1900, apparaître comme le mode privilégié de communication avec les pouvoirs publics.

Un « *troll* » n'est rien d'autre qu'un Corbeau qui sait se servir d'un ordinateur et qui, sous l'effet d'une subite poussée de testostérone, profite de cet illusoire sentiment d'anonymat, pour tenter de vous faire peur.

Maintenant que vous avez toutes les clés pour la comprendre, vous devez probablement vous interroger sur l'objectif poursuivi par son auteur, le jour où il paya un timbre, pour envoyer anonymement, ce document dénué du moindre intérêt.

Dans toutes les lettres il y a vraiment des styles très différents, mais on peut remarquer que leurs auteurs s'attachent souvent à ajouter un décor pour faire plus « *lettre anonyme* ». La seule règle qui s'impose c'est pourtant simplement de ne pas la signer !

Mais certains trouvent utile de les formater bizarrement, de changer régulièrement de police de caractère dans le corps du texte, de coller l'adresse avec du scotch, ou d'écrire en lettres capitales en tenant visiblement le stylo entre deux orteils. J'imagine que ce doit être pour brouiller les pistes... La préférence doit dépendre du film-policier préféré de son auteur...

« *Pourquoi n'ai-je publié que deux lettres ?* » Parce que la majeure partie d'entre elles sont visiblement écrites par des gens qui se font passer pour d'autres... ou c'est ce qu'on pourrait croire... ou voulu faire croire...

Comme on ne le saura jamais : A quoi bon les publier ?
En conclusion : si vous écrivez des lettres anonymes sachez que c'est une vraie perte de temps.



*Les grandes âmes ont de la volonté,
les faibles n'ont que des souhaits.*
Proverbe chinois



Par **Didier Fort**
Conseiller délégué

FORMATION DES ÉLUS

LE 16 SEPTEMBRE 2020 À LACHAPELLE-SOUS-CHAUX

SUR LE THÈME : ÉLUS, FORÊT, BOIS LES ESSENTIELS POUR AGIR.



Les élus ont un rôle majeur à jouer concernant la gestion et la valorisation des forêts communales. Les forêts permettent de répondre à des attentes variées, avec des arbitrages que les élus doivent rendre, en tant que représentant d'une commune propriétaire de forêt ou en tant que décideur et force de proposition.

L'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts des collectivités et de l'État, assure dans ce cadre un rôle de conseil et d'accompagnement technique des élus. Mais son personnel reste dépendant des choix des collectivités propriétaires et son domaine d'intervention est plus restreint que celui des élus.

DEUX ÉLUS ONT SUIVI CETTE JOURNÉE DE FORMATION AVEC LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Mieux prendre en compte les enjeux forestiers dans le rôle d'élu d'une commune forestière,
- Mieux prendre en compte l'environnement technique, législatif et politique dans le rôle d'élu,

- Faire de la forêt et de la filière bois un atout du territoire en agissant dans toutes les dimensions du rôle de l'élu,
- Mobiliser les partenaires qui peuvent faciliter les prises de décisions des élus forestiers,
- Rencontrer et échanger avec l'ONF, gestionnaire des forêts communales.

Déroulement de la formation théorique en matinée puis après le repas visite et explications techniques en forêt communale.

Cette formation très riche permettra aux élus de prendre des décisions en faveur du repeuplement futur de notre forêt en tenant compte du changement climatique.



Par Pascal Lefevre
Conseiller

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TERRASSEMENT**

42 b, rue de Chalonvillars - 90350 EVETTE SALBERT
Z.I Les Champs Lajus - 70290 PLANCHER BAS
03 84 27 35 01 - 06 81 58 02 61

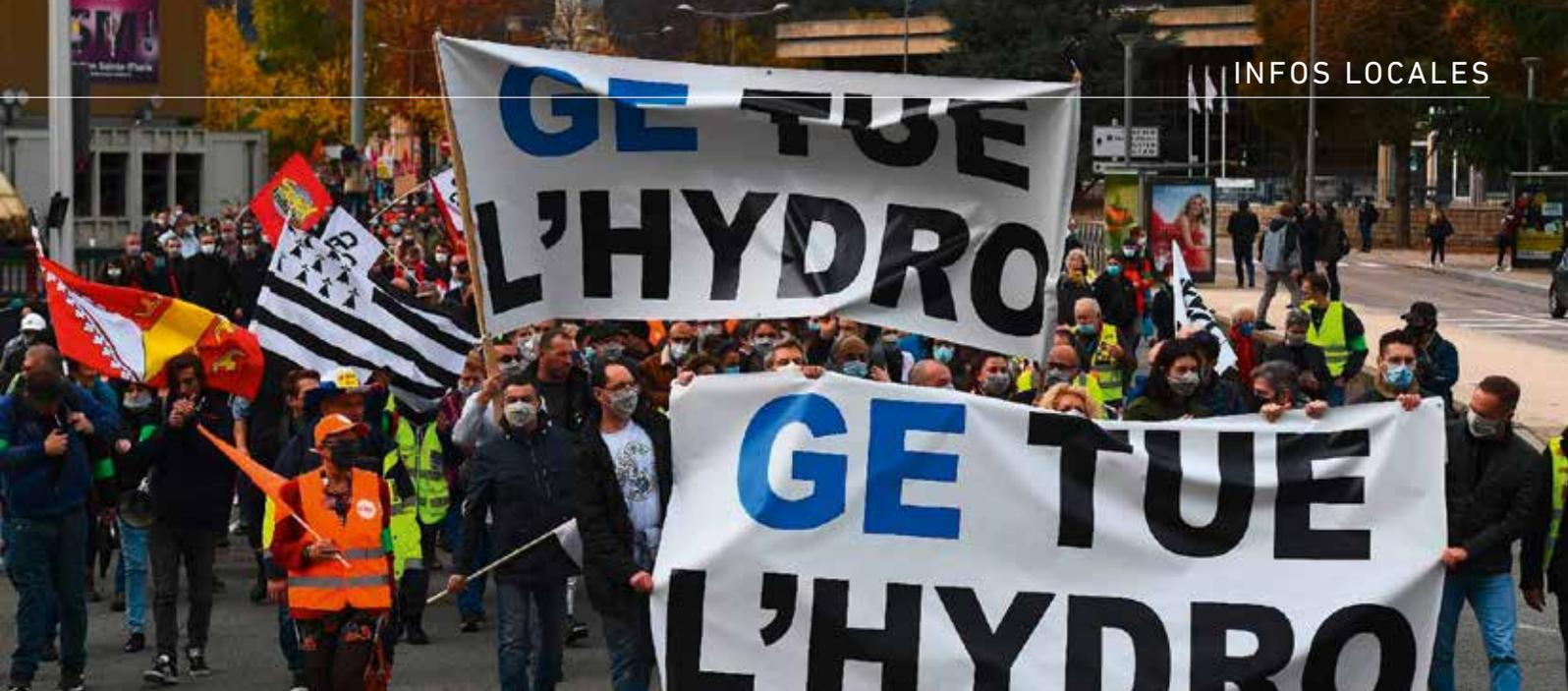
E-mail : pierrick.rodrigues@wanadoo.fr
SARL Rodrigues Père et Fils
sarlrodrigues

SARL TOURDOT Père & Fils

Éclairage Public
Habilité travail sous tension

Location Nacelle

Route de Mourière • 70250 RONCHAMP
Tél. 03 84 20 66 08 • Fax 03 84 20 68 97



DÉFENSE DE L'EMPLOI CHEZ GENERAL ELECTRIC

Le 24 octobre 2020, devant la Maison du Peuple, les interventions des délégués syndicaux ont été applaudies par les nombreux élus présents, de toutes tendances, parmi lesquels le maire de la ville, Damien Meslot.

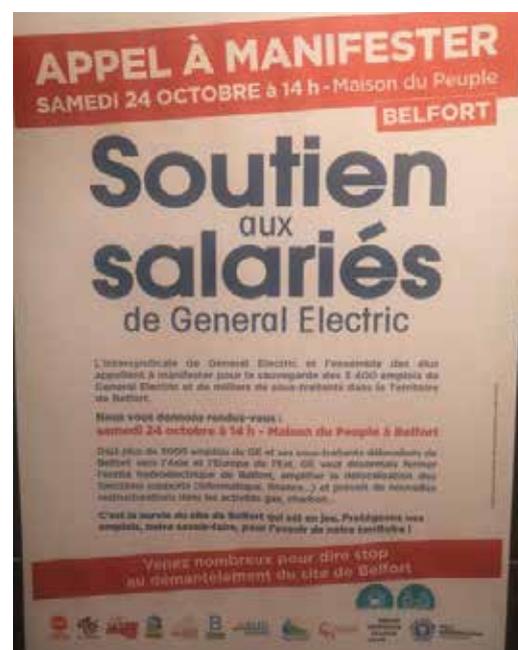
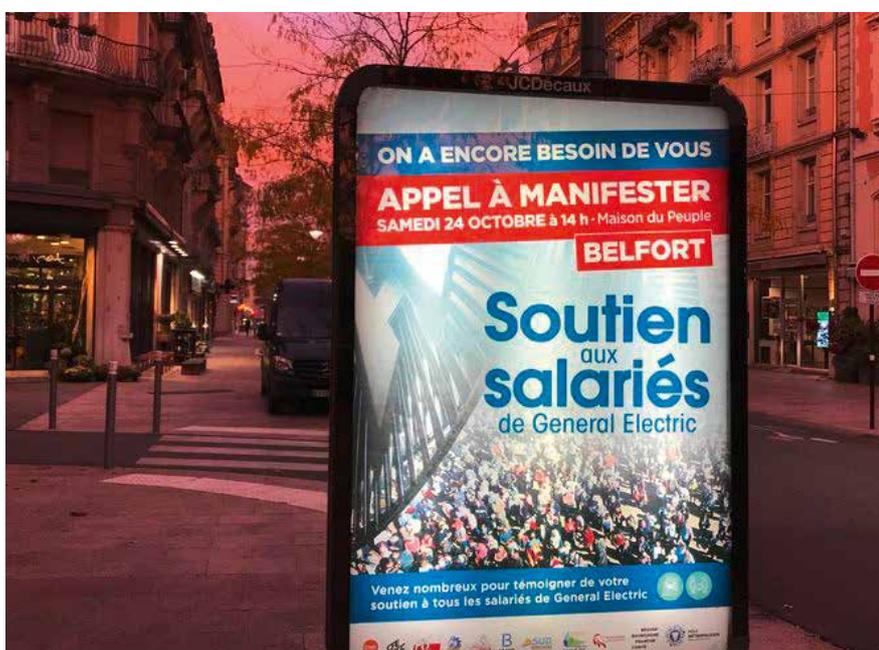
Salariés, élus et habitants du nord Franche-Comté ont défilé dans les rues de Belfort ce samedi après-midi pour montrer leur opposition aux plans sociaux de General Electric à Belfort et Bourgogne et aux nouvelles menaces sur l'emploi.

En pleines vacances de la Toussaint, les syndicats espéraient une forte mobilisation. Finalement, le défilé entre la Maison du Peuple

et la préfecture de Belfort n'aura attiré qu'entre **900 et 1 000 personnes pour défendre l'emploi.**

En raison des contraintes sanitaires, **le port du masque était obligatoire.**

Soixante personnalités **lancent un appel** pour mettre fin au dépeçage de l'emploi industriel en France. Motion de soutien a été votée au CM du 30/09/2020, cf CR sur site.



PLATEAU SPORTIF

Un peu d'histoire : en avril 2014, la nouvelle équipe municipale a entériné la présentation du projet de création d'un ensemble sportif sur l'emprise foncière située à l'arrière du Groupe scolaire des Sources.

Le 22 juillet 2015, lors du Conseil municipal, au regard de l'intérêt que présentent les aménagements tant du plateau sportif que des jeux de cour pour les usagers des écoles des Sources, les Conseillers ont approuvé le financement prévisionnel proposé de 213 015 € TTC. Deux ans et demi plus tard, grâce au soutien financier de la CAB, à hauteur de 106 000 €, et l'attribution d'une subvention de nos Parlementaires de 10 000 €, un plateau sportif de qualité a vu le jour. Il est mis à disposition des enseignants et de leurs écoliers et également des jeunes du village.

Suite à des dégradations et nuisances sonores, Mme le maire de la commune a pris un arrêté de fermeture de l'aire de jeux appelée le « City Stade », le 24 juillet 2020.



Le city stade a été réouvert lorsque le panneau (du règlement) a été installé le 30 septembre 2020.

Les panneaux de basket endommagés ont été remplacés.

Le coût d'achat des panneaux est de 445.30 €. (sans compter le temps passé par les employés de la commune pour le démontage des panneaux vandalisés, et le remontage).

MON
ENTREPRISE
BOUGE

Empl*l*itude

POUR
L'EMPLOI

TERRITOIRE-DE-BELFORT



CABETE

Spécialistes du bâtiment depuis 1965

Isolation extérieure • Ravalement
Enduits de façades • Echafaudage
Bardage



**Emmanuel
CABETE**

Gérant

ecabete@cabete.fr

50 Grande Rue • 90400 Trévenans
Tél. 03 84 29 42 80 • www.cabete.fr

SYNTHÈSE DU BUDGET 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de **permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux**.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire qui est ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2020, préparé par l'ancienne mandature, Maire et Adjoints, et mis en forme par la Direction Générale des Services a été voté exceptionnellement en raison de la crise sanitaire le 31 juillet 2020 par le conseil municipal. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;

- de mobiliser des subventions auprès des services de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des produits des services (vente de bois), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux revenus des immeubles (salle polyvalente et loyers des logements communaux).

La fiscalité : Les taux des impôts locaux pour 2020 restent inchangés :
Taxe d'habitation : 10.23%,
Taxe foncière sur le bâti : 11.09% ,
Taxe foncière sur le non bâti : 49,88%

Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à 1 453 922.00 €. Elles sont constituées par les salaires du personnel communal (745 600.00 €), l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières

premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, les contributions aux organismes de regroupement (notamment Territoire d'Energie 90) et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement des communes sont en constante diminution, impactées par les baisses des aides de l'Etat.

Exemple, la DGF – Dotation Globale de Fonctionnement :

Pour DGF 2014 = 264 603 € ;
Pour DGF 2015 = 240 828 € ;
Pour DGF 2016 = 208 213 € ;
Pour DGF 2017 = 191 901 € ;
Pour DGF 2018 = 187 485 € ;
Pour DGF 2019 = 182 601 € et pour 2020 le montant est de 178 519€ soit une diminution de 4 082 € par rapport à 2019 contrairement aux annonces qui avaient été faites de ne pas diminuer les dotations de l'Etat en 2020.

À noter que la diminution entre 2014 et 2019 est de 86 084 € soit 32.53%.

LES PRINCIPALES RECETTES POUR LA COMMUNE SONT :

Les recettes encaissées au titre des services (coupes de bois, redevances et droits divers...), les impôts locaux et attributions de compensation, les diverses dotations versées par l'Etat et les revenus des immeubles (salle polyvalente, loyers des logements communaux).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les principaux projets de l'année 2020 :

- Remboursement de la dette en capital : 46 400 €
- Frais de bornage et acquisition divers terrains : 4 000 €
- Travaux forestiers : 18 763.57 €
- Travaux au cimetière : 4 992.00 € et 6 000 € (subvention obtenue)
- Travaux aménagement bureaux mairie : 40 608.70 € (subvention obtenue mais report en 2021)
- Travaux sur divers bâtiments (foyer,

- église, salle, écoles..) : 840 480.76 €
- Travaux de voirie et installations de voirie (subvention obtenue) : 370 000 €
 - Réseau d'électrification : 10 000 €
 - Achat de matériel, outillage et mobilier : 39 114.80 €

Les subventions d'investissements prévues (accordées ou sollicitées) :

État (DSIL, DETR) : 188 094.20 €,
Région (FEDER) : 140 000 €,
Département : 20 000 €,
Grand Belfort : 94 133.80 €,
CAP Territorial - Pôle Métropolitain : 100 000 €.

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET – RÉCAPITULATION

- a) Recettes de fonctionnement : 1 453 922.00 €
b) Dépenses de fonctionnement : 1 453 922.00 €
c) Recettes d'investissement : 1 370 249.36 €
d) Dépenses d'investissement : 1 370 249.36 €

RÉPARTIES COMME SUIT :

- **Dépenses : crédits reportés 2019 : 568 959.83 €**

Bornage et acquisition de terrains –

aménagement centre socio culturel, réfection mur du cimetière, travaux forestiers.

- **Nouveaux crédits : 801 289.53 €**

TOTAL : 1 370 249.36 €

- **Recettes : crédits reportés 2019 : 353 760 €**

(12 026.20 € DETR Travaux de voirie 2019, 100 000 € Région CAP territorial reconstruction salle du foyer, 23 100 € Etat Mise en conformité et accessibilité mairie, 89 133.80 € Grand Belfort fonds de concours reconstruction salle du foyer, 70 000 € DETR reconstruction salle

du foyer, 39 500 € DSIL installation pompe à chaleur salle du foyer, 20 000 € Conseil Départemental reconstruction salle du foyer.

- **Excédent reporté 2019 : 330 243.01 €**

- **Nouveaux crédits : 686 246.35 €**

FCTVA, Taxe d'aménagement, affectation du résultat, FEDER, DETR et virement de la section de fonctionnement de 260 000 €, 27 500 € cession terrain couturier

TOTAL : 1 370 249.36 €

ÉTAT DE LA DETTE

Dettes en capital au 01/01/2020	Annuité de la dette pour 2020	Dettes en capital au 01/01/2020 par hab. (2122 hab)
488 503.08 €	49 890.25 €	230.21€

La moyenne nationale de la STRATE pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants est de 640 euros.



Ménage/repassage, garde d'enfants, maintien à domicile, nos prestations sont effectuées par du personnel qualifié, expérimenté et de confiance. Faites appel à nos services et mettez un « coup de balai » aux contraintes de votre quotidien !

Devis et visite gratuits.
Contrat sans engagement.
50% de déduction fiscale.

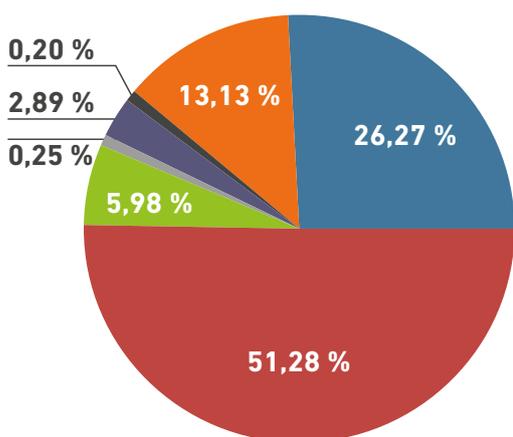
35 Faubourg de Montbéliard - 90000 Belfort : 03.84.46.05.41

26 Faubourg des Ancêtres - 90000 Belfort : 03.84.29.74.91

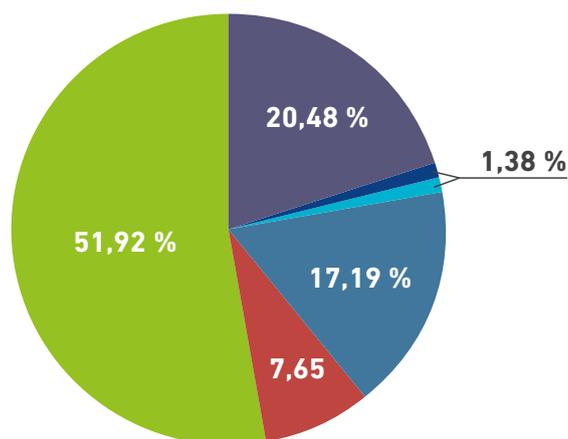
BUDGET 2020 PRÉVISIONNEL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	381 928 €	Produits des services	111 204 €
Charges du personnel	745 600 €	Impôts et taxes	754 877 €
Autres charges gestion courante	86 950 €	Dotations et participation	297 841 €
Charges financières	3 600 €	Revenus des immeubles	20 000 €
Charges exceptionnelles	42 000 €	Atténuation de charges	20 000 €
Dépenses imprévues	2 844 €	Excédent reporté	250 000 €
Virement section d'investissement	191 000 €	TOTAL	1 453 922 €
TOTAL	1 453 922 €		



- Charge du personnel
- Charges à caractère général
- Virement section d'investissement
- Autres charges gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Dépenses imprévues

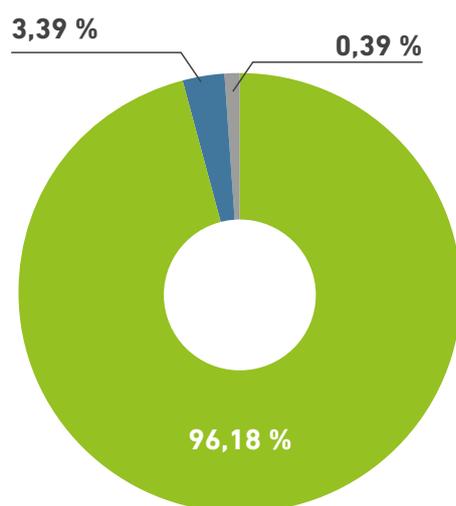


- Impôts et taxes
- Dotations et participation
- Excédent reporté
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Atténuation de charges

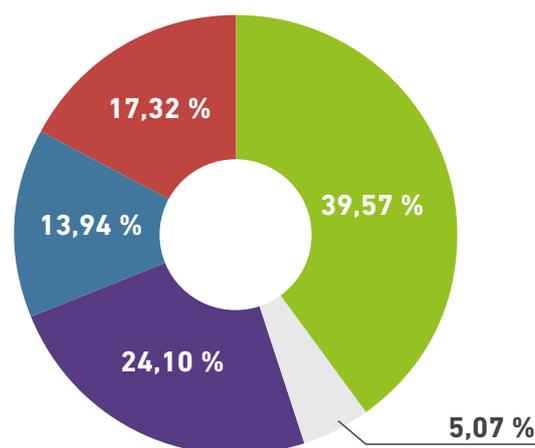
BUDGET 2020 PRÉVISIONNEL

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement d'emprunts	46 400 €	Virement de la section de fonctionnement	191 000 €
Immobilisations incorporelles	600 €	Dotations fonds et réserves	237 278,35 €
Dépenses imprévues	5 289,53 €	Subventions d'investissement	542 228 €
Immobilisations corporelles	1 317 959,83 €	Produits des cessions	69 500 €
TOTAL	1 370 249,36 €	Solde d'investissement	330 243,01 €
		TOTAL	1 370 249,36 €



- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunt
- Dépenses imprévues



- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations fonds et réserves
- Subventions d'investissement
- Solde d'investissement
- Produits de cessions

NOUS AVONS UN SITE WEB

Une vitrine disponible en tout temps et accessible de partout. Le site internet est indispensable à l'ère du digital. Aujourd'hui, qui ne vérifie pas une information sur Google ? Un super moyen de communication.

Ce site est destiné à tous. Il est mis à jour au plus près de l'actualité locale, départementale ou nationale. Les arrêtés préfectoraux comme les menus de la cantine de nos enfants sont en ligne.

Pour ne rien laisser au hasard et rester informé sur tout ce qui concerne la commune :

- Les derniers comptes-rendus des conseils municipaux.
- Les arrêtés municipaux
- Le PLU.
- Les Festivités.
- Les Commémorations.

Sans abonnement, vous pouvez aller sur : evettesalbert.fr
Si vous êtes au courant d'une bonne info, laissez un message sur le site de la mairie : mairie@evettesalbert.fr
Bon à savoir : Vous pouvez laisser un message sur le site de la mairie : mairie@evettesalbert.fr



PELTIER FIOUL
90 EVETTE-SALBERT
03 84 54 09 09

. GNR

. GASOIL

. FIOUL DOMESTIQUE

. FIOUL Rubis (de qualité supérieure)



2 Rue de l'Etang RENAUD 90350 EVETTE -SALBERT

03 84 54 09 09

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020



 **MDTE**

Conception - Réalisation - Maintenance

Climatisation - Chauffage - Sanitaire

Zaic du Ballon 90300 OFFEMONT

☎ 03.84.28.38.38 www.mdte.fr



MEN'S COIFFURE

9 Rue Carnot
90300 VALDOIE

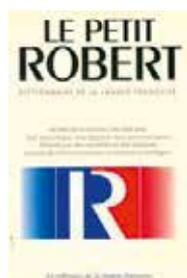
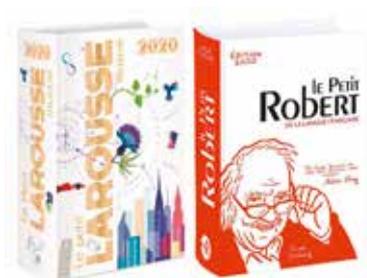
03.84.26.16.54

LE POIDS DES MOTS

Le Petit Robert ou le Larousse pour les plus connus et en numérique notre ami Google, nous donnent la définition de certains mots dont nous n'avons pas toujours la bonne étymologie. Certains peuvent être employés dans des phrases où ils n'ont pas toujours leurs places.



Par **Didier Fort**
Conseiller délégué



ATTITUDE MÉPRISANTE :

Qui exprime un mépris important à propos de (qqch) , qui méprise, dénigre (dans l'antonyme le mot désireux).

TRANSPARENCE :

Du latin « *trans* » « à travers » et « *parere* » (montrer) est la propriété de ce qui montre tout, de ce qui ne camoufle rien (dans la définition suivante on résume tout).

DYSFONCTIONNEMENT :

Mauvais fonctionnement d'un système socio-économique. (Ce mot à la mode est employé par certaines personnes, sans se soucier si c'est avéré ou pas. Si c'était le cas dans notre commune, on le saurait tout de suite, vu que tous les comptes -rendus des différents conseils sont affichés).

ARRIVISTE :

Personne dénuée de scrupules qui veut arriver, réussir par n'importe quel moyen (là il y aurait beaucoup à dire, mais je n'épilouèrerai pas).

INCIVILITÉ :

Attitude, propos qui manque de courtoisie, de politesse (ne pas dire « *bonjour* », « *excusez-moi* », « *merci* »).

DÉGRADATION :

Action d'endommager quelque chose, fait d'être abîmé, altéré ; détérioration (ce qui s'est passé sur le city stade, des coûts sont engagés par la mairie, donc répercutés sur vos impôts).

SOURNOIS :

Qui ne se déclare pas franchement (et après on abandonne le navire).

DÉLÉTÈRE :

Du grec *dêlêtêrios*, nuisible, qui attaque la santé, met la vie en danger (Vu la tête de certains ils sont loin d'être malades, je dirais qu'ils sont pernicieux).

ABANDONNER :

Laisser quelqu'un, en un lieu sans s'en soucier ni s'en occuper davantage, délaisser, quitter. (c'est un mot qui ressemble au mot désertier. Surtout dans le contexte du Covid).

COURAGEUX :

Qui a du courage, de la fermeté, de l'ardeur, de l'énergie au travail ; brave (il ne désigne pas celui qui écrit des lettres anonymes. Pour lui le mot serait hypocrite).

Bien d'autres mots, pourraient être énumérés dans cette rubrique, entre autres « *devoir de réserve* » dont certains ignorent complètement le vrai sens, ou encore « *entrave* », « *déficient* ».

Ce sont des mots très durs selon le contexte et lourds de conséquences, mais pas toujours dans le sens que l'on espère. On pourrait épilouèrer longtemps, mais ce n'est pas mon rôle. Erudits ou non, je pense que vous comprendrez.

CONTACT AVEC LES ÉLUS ET LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Journée de la laïcité à Valdoie



Mme Magali Martin, Sous Préfète



M. Jean-Marie Girier, Préfet



M. Bouquet, Président du Conseil Départemental
et M. Meslot, Président du Grand Belfort



Discours



Signatures de la convention d'Aides aux communes -
sécurisation de la rue du Lac - 07/10/2020



M. Bouquet



Mme Marie-France Céfis,
Maire de Valdoie

DÉCORATIONS POUR LES FÊTES



**EURL
DÉMÉNAGEMENTS DU LION - TRANSPORTS**
À votre service

Une équipe de spécialistes, jeunes, sympas, dynamiques et efficaces.

- meubles
- industriels
- bureaux
- transitaires
- machines-outils

29, rue d'Évette
90350 ÉVETTE SALBERT

Tél. 03.84.29.29.31
Port. 06.07.87.60.59
Fax. 03.84.29.15.29

derdulion@hotmail.com

SÉJOURNER À ÉVETTE-SALBERT

LES GÎTES À ÉVETTE-SALBERT



AU FIL DE L'ETANG

12 Rue de l'Eglise
90350 EVETTE-SALBERT
+33 (0)3 84 55 90 84
sejours@belfort-tourisme.com



LE CLOS FOUGERET

3 Impasse Géron
90350 EVETTE-SALBERT
+33 (0) 3 84 26 67 67
closfougeret@sfr.fr
www.closfougeret.fr



L'EVALBERTOIS

7 Rue de la Forêt
90350 EVETTE-SALBERT
+33 (0) 3 84 55 90 84
sejours@belfort-tourisme.com

LES SERVICES AU VILLAGE



LA BOULANGERIE PÂTISSERIE LE FOUR D'ANTAN

2, rue de l'Eglise / 03 84 29 56 18
*Cindy et Benjamin vous accueillent de
6h30 à 12h45 et de 16h à 19h
Samedi/dimanche de 6h30 à 13h
fermé le lundi. Le jeudi soir dès
18h30, pizza à emporter, pensez à
réserver si possible avant midi.*



L'AUBERGE DU LAC

27 rue du Lac
tél 03.84.19.33.27
Spécialité : la friture de carpes



AUDREY FAHYS PRODUITS BIO

5 rue du Taillis
07 67 51 85 18
Vente à la ferme le samedi
de 10h à 12h
lepotagerduptitoinie.wordpress.com
facebook.com/lepotagerduptitoinie



CENTRE EQUESTRE MÉLODIE PETIOT

12 rue du Salbert / 06 79 70 48 61
*École française d'équitation – baby
pony, balade et randonnée, cours et
passage des galops, pension.*

PIZZA TOP – LE CAMION À PIZZA

Place du village, devant l'Eglise
06 68 32 58 10 les mardis et
vendredis

GARAGE DU LAC

Mécanique toutes marques,
19 rue du Lac / 06 16 87 06 65

NOUVEAU

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

Le boulodrome

2 courts de tennis,
2 terrains de football qui se
trouvent rue des Taillis.

Le city stade - plateau sportif
rue d'Evette (derrière l'école).

La base nautique

03 84 90 90 10,
tous les matins du mars à
novembre, les après-midis
durant les vacances ou sur le site
loisirs@territoiredebelfort.fr
ou www.territoiredebelfort.fr/
[malsaucy](http://malsaucy.com/malsaucy) ou www.facebook.com/malsaucy

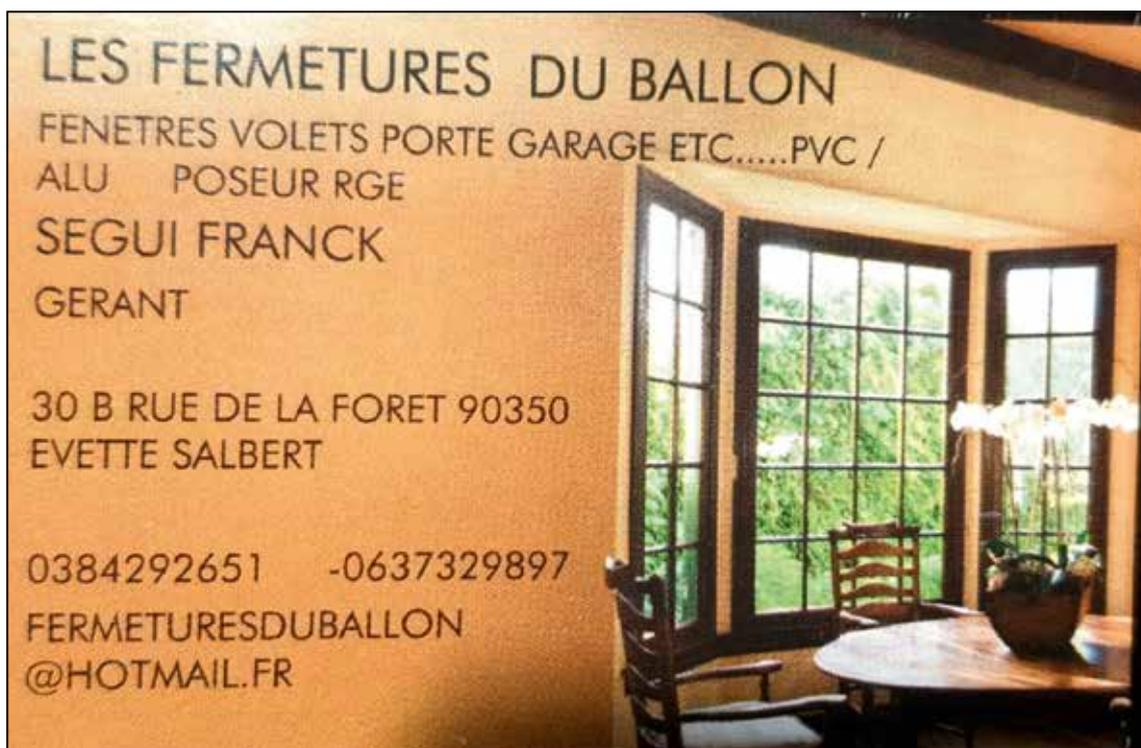
REMERCIEMENTS AUX ANNONCEURS

Une année de plus, vous vous êtes engagés dans le soutien à l'édition de notre Revue Municipale annuelle en nous confiant votre insertion publicitaire. Recevez nos très chaleureux remerciements pour votre fidélité, grâce à vous, nous offrons gratuitement aux Evalbertois-e-s, cette 52^{ème} édition.

MEYER Muriel	RODRIGUES Père et fils	Le four d'Antan
Corinne Florymer	PHELPIN Pompes Funèbres	Intermarché
OPTYMO SMTC	Déménagement du Lion	Netto SaS Pazou
MOREL Nicolas	KSB électricité	Sophrologie (Tozzi)
INNOV'Fermetures	SARL TOURDOT	THOMME Christian Electricité
VOILAND Fleurs	COLAS	AZAE
CABETE	MIROLO	Yesss électrique
MEN'S Coiffure	Les fermetures du ballon	Sarl La Dolcé Vita
SARL FROTEY	BEJ	Colruyt
STPI	Coquelicot	Transports PELTIER
SUPER U	MDTE	Groupe Éléphant



Celui qui ne vote pas n'a pas le droit de se plaindre des résultats.
Hillary Clinton



LES FERMETURES DU BALLON
FENETRES VOLETS PORTE GARAGE ETC.....PVC /
ALU POSEUR RGE
SEGUI FRANCK
GERANT

30 B RUE DE LA FORET 90350
EVETTE SALBERT

0384292651 -0637329897
FERMETURES DUBALLON
@HOTMAIL.FR

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

18/07/20 TAICLET Elana, 1B rue des Champs Peltier

05/09/20 MAUFROY Jacob, 33 rue de l'Eglise

NAISSANCE

20/01/20 RENAHY Emma, 11 rue du Malsaucy

04/02/20 TRUCHE Léon, 3 rue des Rosiers

06/02/20 CLUSAN Malo, 31 bis rue de l'Eglise

16/02/20 KUL Aleyna, 18 rue des Sources

20/04/20 BOILLOT DE VRIJ Léon, 48 rue du Thiamont

12/05/20 BOILLETOT Philémon, 72 rue du Thiamont

24/05/20 RIHN PELENC Paul-Loup, 17 rue du Lac

31/05/20 DE LIBERALI Emilio, 14 rue des 5 frères Jardot

01/06/20 BOILLOT Elina, 4 rue Chenneré

23/07/20 SCHEIBEL Amélia, 16 rue de Chalonvillars

21/09/20 JEANDESBOZ Diégo, 44 rue de Valdoie

30/09/20 GRISEZ Angélo, 15 rue des Egrins

01/11/20 BESANCON Roman, 17 rue de Valdoie

23/11/20 BOURGUIGNON Izya, 54 rue d'Évette

MARIAGE

11/01/20 CLAVEQUIN Gérard et GAUDRY Véronique

29/02/20 GUILLEMET Thibaut et LEHMANN Virginie

18/07/20 TAICLET Romain et MATHIEU Aurélie

15/08/20 DURRENWACHTER Grégory et MEYER Muriel

05/09/20 MAUFROY Quentin et BARSZNICA Manon

12/09/20 REIGNIER Yann et PREVOT Lucie

12/09/20 GÜL Serkan et TIRYAKI Ozlem

26/09/20 LIEHR Guillaume et COULON Lise

24/10/20 DEBUIGNE Franck et REBILLET Séverine

PACS

09/03/20 ALLEMAN Cyrille et DUFEU Gisèle, 4 rue des Chenerés

28/10/20 BROCCO Nicolas et TOLSTYKH Anna, 4 rue du Val

DÉCÈS

04/01/20 MONNIER Jacques, 5 rue des (frères Jardot

15/02/20 THIERY André, 6 rue Barbier

09/03/20 LAMBERT Bernard, 29 rue des 5 frères Jardot

16/03/20 MOULIN Marie-Geneviève ép. BAUDOT, 34 rue des Egrins

21/03/20 TRIBOUT Michel, 74 rue du Thiamont

24/03/20 MATHIE Jean-Pierre, 9 rue du Malsaucy

22/05/20 PELTIER Henri, 20 rue du Favery

13/06/20 TISSERAND Jean-Michel, 76 rue du Thiamont

01/08/20 MEYER Pascal, 11 rue de l'Eglise

10/08/20 JULES Jeannine ép. COBELLI, 27 rue de Chalonvillars

28/09/20 STEINMETZ André, 8 rue des Sources

29/09/20 SAFFAUX Denis, 10 rue du Lac

06/10/20 FLECK Nicole ép. ROBBIANO, 15 rue des Grandes Planches

27/10/20 ESCALLE Robert, 9 rue de Chalonvillars

20/11/20 PELTIER Monique, 14 rue des Grandes Planches

23/11/20 CONCOLATO Jean-François, 13 rue de Chalonvillars

26/11/20 PARMENTIER André, 41 rue du Thiamont

06/12/20 GREPPI Italo, 6 rue du Malsaucy

16/12/20 COURTOT Yvonne veuve LOMBARD, 9 rue de Chalonvillars

18/12/20 LORENNE Raymond, 11 rue du Salbert



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



LUTTE ANTI COVID



www.pourquoijefais.fr



LUTTE ANTI COVID



www.pourquoijefais.fr



PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

« Un pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale. »

Créé le 1^{er} septembre 2016, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté regroupe 2 Agglomérations et 3 Communautés de communes : Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), le Grand Belfort (GBCA), la Communauté de communes du Pays d'Héricourt, la Communauté de communes du Sud Territoire et la Communauté de communes des Vosges du Sud. Une de ses spécificités est d'être présent sur 3 départements : la Haute-Saône, le Territoire de Belfort et le Doubs.

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est habilité à mener des actions d'intérêt métropolitain sur les 5 axes de compétence suivants :

1 - La Santé – le 24 juillet, le pôle métropolitain a promu une campagne de sensibilisation aux tiques. Sur notre commune, 2 panneaux ont été installés : Rue de la base et sur le sentier « Marcel Lallemand » (Cécile Charmoille Animatrice Contrat Local de Santé et Arnaud Jacquinot Directeur du Pôle Métropolitain). Il y a d'autres actions menées au profit de l'École des Sources.



Cécile Charmoille et Arnaud Jacquinot

2 - La Promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture.

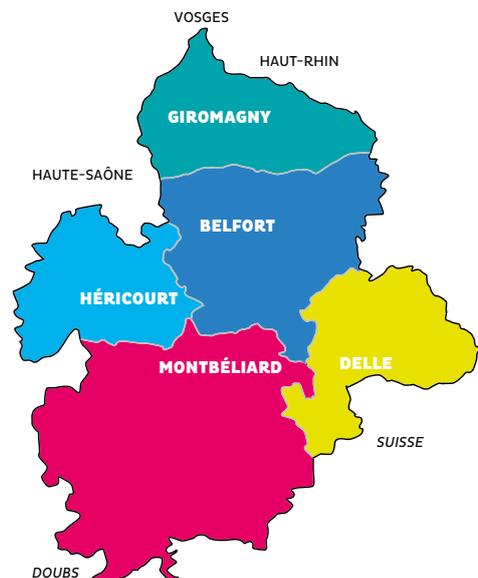
3 - Les Transports et la mobilité.

4 - Le Développement économique, notamment en charge du développement de la filière hydrogène & touristique pour lequel sera menée « une réflexion sur la mise en place d'une politique touristique commune. » selon Damien Meslot. Michèle Jeannenot y représente la commune au Comité de Projet.

5 - Les « Politiques d'Aménagement » traite tout particulièrement des « Enjeux de la ressource en eau

et de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du Nord Franche-Comté ». Michèle Jeannenot y représente la commune au Comité de Projet.

Un soin sera apporté à positionner le territoire dans la nouvelle programmation du fonds européen de développement régional (FEDER). La gouvernance du Pôle : L'exécutif du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté est composé de 32 élus titulaires et de 32 élus suppléants, désignés par l'établissement public de coopération intercommunale auquel ils appartiennent. Monsieur Damien MESLOT, Président du Grand Belfort a été élu Président du Pôle métropolitain le 25 septembre 2020 et succède à Charles DEMOUGE. Retrouvez les actualités du Pôle métropolitain sur son site <https://pm-nordfranchecomte.eu/>



PÉRIMÈTRES EPCI

Communauté d'agglomération

- Grand Belfort
- Pays de Montbéliard

Communauté de communes

- Vosges du Sud
- Sud Territoire
- Pays d'Héricourt

Limites administratives

- Pôle métropolitain Nord Franche-Comté
- Limite départementale

COLIS DES AÎNÉS

La commune compte environ 400 seniors âgés de 70 ans et plus.

Le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Afin de ne pénaliser personne, il a été décidé à l'unanimité par les membres du CCAS, d'offrir un « colis gourmand » à toute personne âgée de 70 ans et plus.

Le 19 décembre 2020 de 9h00 à 12h, le CCAS dirigé par Mme Martine CATTIN, Adjointe et de Mme le Maire Michèle JEANNENOT, et de Jean-Philippe GRIZEZ Adjoint, Didier FORT, Daniel ROBERT, Pascal LEFEVRE et Alain LASSUS conseillers municipaux, aidés par Mme Ingrid GODFROID du CCAS et de M. Pierre BARTHOULOT, bénévole, ont distribués le colis des aînés,

En raison de la pandémie, les gestes barrières ont été respectés afin d'organiser la distribution à la salle polyvalente, rue des Taillis.

Les membres du CCAS et les Conseillers Municipaux ont remis 93 colis doubles aux couples et 135 colis simples aux personnes seules. Étaient joints un masque par personne et un calendrier des collectes déchets 2021.

Certaines personnes n'ont pas souhaité recevoir ce colis et d'autres ont offert le leur à des personnes dans le besoin. Les six évalbertaises résidant en EHPAD (Établissement pour personnes âgées dépendantes) ont eu la visite d'un membre du CCAS agrémentée d'une composition florale. 23 colis non retirés ont été distribués à domicile.





AVEC VOTRE MAGASIN U, TOUT EST PLUS PROCHE DE VOUS



TOUTES
VOS COURSES
DU QUOTIDIEN
LIVRÉES À DOMICILE !



À CHAQUE BESOIN,
UN VÉHICULE
À PRIX BAS
TOUT COMPRIS*



*Tous les jours. Location, assurance tout risques et assistance. Hors options, carburant et kilomètres supplémentaires.



TOUTES VOS SORTIES
SELON VOS ENVIES



TOUTES VOS ENVIES
DE LIVRES
EN UN CLIC



DÉCOUVREZ TOUS LES PRODUITS
AVEC LA LIVRAISON COMPRISE
Commandez en magasin
ou sur u-directchezvous.com

Voir délais de livraison sur le site internet ou en magasin. La livraison s'effectue en France métropolitaine (hors Corse et îles).



NOUVEAU
PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ
à découvrir

TOUJOURS +
D'AVANTAGES
AVEC VOTRE CARTE U

SUPER U Valdoie

30 Rue de Turenne 90300 VALDOIE
Tél. 03 84 36 61 20

www.superu-valdoie.com

Notre équipe vous accueille :
du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30,
le Vendredi de 8h30 à 20h
et le Dimanche de 8h30 à 12h30

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 8H30 À 12H30

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS
magasins-u.com



STATION
ESSENCE
24H/24



L'adulte ne croit pas au père Noël. Il vote
Pierre Desproges



Sarl POMPES FUNÈBRES PHELPIN CHAMBRE FUNÉRAIRE



Sarl au capital de 7622.45€
N° d'habilitation 16 90 27

Toutes démarches et formalités
Transport de corps avant et après mise en bière
Inhumation, crémation
Contrat obsèques prévoyance
Articles funéraires

Vos conseillers Isabelle et Fabrice Phelpin

Permanence 24h/24 - 7j/7 sur appel téléphonique

2, rue St Martin
90330 CHAUX

Tél. 03 84 29 51 47



Agence de Belfort Haute-Saône

Des équipes à votre écoute pour vous accompagner dans tous vos projets : infrastructures de transport, aménagements urbains et d'aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Agence de Belfort Haute-Saône
Secteur de Belfort
Route Départementale 83
90130 EGUEHIGUE
Tél. : 03 84 57 39 40
belfort@colas.com

www.colas.com



PASCAL MEYER

Entretien avec sa fille Muriel MEYER - DURRENWACHTER

« Pascal est né le 1^{er} mars 1950 à Vesoul, c'est le « petit dernier » d'une fratrie de 3 enfants. Toute la petite famille a vécu à la gendarmerie de Vesoul, le papa était gendarme. En 1958, à l'heure de la retraite, direction Evette-Salbert. C'est Jules Meyer, un oncle qui a construit la maison en 1905, composée d'un corps de ferme et de l'habitation.

Pascal suit les cours élémentaires à l'école d'Evette.

De 1970 à 1971, il est affecté au 2^{ème} Escadron du 35^{ième} RI et sera chauffeur du Capitaine commandant Robert Rideau, aujourd'hui Général de corps d'armée... il aurait aimé faire carrière dans l'armée, son papa décède et Pascal rejoindra le nid familial afin d'être auprès de sa maman

Il s'est marié en 1984. La grand-mère décède en 1985. Pascal a fait son apprentissage de menuisier chez les Frères Marsot, rue du Lac. Il est ensuite embauché chez Pfauvadel en qualité de menuisier.

En 1980, il fait quelques aménagements dans le corps de ferme ainsi qu'une extension, afin d'installer sa menuiserie qui comptera jusqu'à 6 salariés.

Pascal et ses employés maîtrisent toute la chaîne de production de mobilier à la demande, depuis le choix et l'achat de grumes, le sciage, le séchage, le dessin des projets particulièrement pour l'agencement de magasins (aux 4 As, l'agence CGED, les Glaces Ehrard – la pose et la dépose des stands lors de salons alimentaires sur Lyon ou Paris).

Pascal est infatigable et il sait réserver de grands plaisirs, parmi lesquels, retrouver son frère et Pierre Voisinet à « tracer » dans les bois, le samedi.

Serviable, la kermesse paroissiale n'a aucun secret pour lui, avec Joël Chassignet aux cuisines et l'Abbé Joly, la choucroute paroissiale est un succès chaque année. Que dire des dimanches soirs qui suivaient au domicile familial, des joyeux drilles (ou lurons) qui partageaient généreusement la « goutte avec vipère ou crapaud » se remémore Muriel. C'était joyeux à la maison ! Le terme « Amitié » est très fort au sein de la famille, Yvonne et Gaby Voisinet ne sont plus là pour en témoigner » sauf que Muriel, se souvient.



« Toujours prêt à aider son prochain et parce qu'il aimait rendre service, il n'a pas compté son temps pour la paroisse, la commune (rénovation du parquet de la salle polyvalente ou de l'église, à la boulangerie, à la rénovation des abris-bus du village, le chalet des chasseurs... ». Il a mis à disposition ses installations à M. Chavey dont les établissements avaient brûlés.

Depuis son décès le 1^{er} août 2020, Muriel sécurise et valorise la maison. « Les portes des garages ont été changées, il a fallu se débarrasser des machines, elles sont « parties » dans les Vosges ou en Alsace. Les planches de chênes ont trouvé preneurs en Haute-Saône, toute proche.

Son dernier gros chantier, le salon de coiffure de Muriel. Il l'a figolé, rien n'était trop beau. L'entreprise de menuiserie a été reprise par M. Ancel qui a souhaité s'implanter sur Valdoie.

À la retraite, il a continué d'être très actif, à l'Amicale du 35^{ième} RI, à l'association « Transhumance » avec M. Morcelli. Il avait grand plaisir à aller boire son café à la boulangerie du village et d'y rencontrer les habitués. »

Un dernier sourire tendre à l'évocation des « retrouvailles dans les bois le samedi midi où Muriel et sa maman allaient déjeuner avec Pascal. »

RAYMOND LORENNE

« Raymond Lorenne est né le 4 septembre 1928 à Evette.

De sa petite enfance, Raymond gardera le souvenir d'avoir travaillé dur. Raymond, l'aîné de la fratrie, a dû assumer le travail à la ferme familiale dès l'âge de 11 ans lorsque son papa partit soldat. Il faisait ce qu'il pouvait pour aider sa maman et entourer ses sœurs. Le 11 octobre 1944 resta une date gravée dans sa mémoire. Agé de 16 ans, il fut embarqué dans des wagons à bestiaux avec tous les hommes valides du village pour un camp de travail en Allemagne. Transport dans des conditions déplorables, baraquements insalubres, manque de nourriture, sans parler du règlement sévère et des efforts à fournir quotidiennement.

En 1948, papa effectue son service militaire à Innsbrück en Autriche.

A son retour, il intègre l'Alsthom où le travail aux pièces est alors très pénible également. Il passera sa carrière dans cette entreprise où il était fier de travailler pour toutes les centrales du parc nucléaire français, encore en service actuellement.

Le 4 juin 1955, il épouse Geneviève Voisinnet et auront la joie de donner naissance à Marie-José en 1956 et Bernard en 1958.

Les années passent, de grandes joies viendront égayer leur vie de labeurs, avec la venue de 6 petits-enfants et de 8 arrière petits-enfants.

C'était toujours un plaisir pour tous de venir participer aux cours de botanique ou chercher des replants de légumes, qu'il adorait préparer et faire pousser dans sa serre. Il demandait rarement de l'aide, mais nous aimions nous retrouver afin de donner un coup de main, notamment à la période des foins.

Nous garderons de notre papa et papy le souvenir d'un homme vaillant, travailleur, respectueux, aimant, qui a su nous transmettre de vraies valeurs.

Après quelques années de soins pour différentes maladies il est parti, entouré des siens comme il le souhaitait ». **Bernard**

Les voisins de la rue du Salbert ont perdu « Leur Papy ». L'homme généreux, souriant, qui aimait partager son



Raymond le jour de ses 87 ans.

savoir, tant communal que de la terre nourricière, le Sage bienveillant s'en est allé, après avoir transmis tant et tant, sans compter, totalement désintéressé. Chacun a pu apprécier ses conseils avisés, ses dons de pieds de tomates, de salades, de courgettes, « après avoir servi, presque en s'excusant, ses enfants et petits-enfants. »

Avec le sourire et le regard clair de Raymond, nous avons le sourire et le regard clair de Geneviève, toujours la même générosité, immuable au fil des années, toujours la porte ouverte. Raymond savait être complice, un brin taquin. Simplement, Raymond aimait les Gens.

Rien ne sert de garder, il aime semer pour distribuer, Avec un cœur paisible et rempli de quelle générosité ! Y aurait-t-il encore chemin qu'il n'ait foulé à Evette ? Mauvais temps, chaleur ou vent, rien ne l'arrête ; On le voit cheminer, grimper sur cerisier et pommier Non sans être fidèlement et bien accompagné... Dire qu'il est arrivé, après avoir été si bien entouré.



Pourquoi des mecs élus par nous, pour faire ce que l'on veut, au lendemain des élections, font ce qu'ils veulent ?

Coluche



éléphant

L'AGENCE 360°



COMMUNICATION



MULTIMÉDIA



SIGNALÉTIQUE



ÉVÉNEMENTIEL

www.groupe-elephant.fr / 03 84 21 22 24

Intermarché

SUPER



Horaires :

**du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 NON STOP
et le dimanche matin de 8h30 à 12H**

GIROMAGNY
03 84 57 34 75

Intermarché
LOCATION



Pain
Pâtisserie
dès 7h



Kiosque
d'Or



Carburants
24h/24



Gaz



Dévelop.
photos
numériques



Photomaton



Distrib.
de billets



Espace
culturel
Livres, CD, DVD, jeux

**La Marmite
du
Mont Jean**

BAR-RESTAURANT
03 84 57 34 78

UNE ÉQUIPE DE CHOC POUR UNE REVUE CHIC

La Revue Municipale 2021 a été élaborée grâce aux élus en place, qui sans leur pugnacité n'auraient pu vous informer sur la vie du village d'Évette-Salbert. Restent à votre Service :



Michèle Jeannenot,
Maire



Pascal Lefevre,
Conseiller éco-énergie et sécurité



Jean-Philippe Grisez,
Adjoint aux travaux



Martine Cattin,
Adjointe au CCAS



Didier FORT,
Conseiller délégué
à la communication



Alain Lassus,
conseiller technique
et aux travaux



Daniel Robert,
Conseiller délégué aux forêts
et aux travaux